

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

ABONNEMENTS	
ETATS-UNIS:	
Un an:	\$2.00
CANADA, Hors-District,	
Un an:	\$1.50
CANADA, District,	
Un an:	\$1.00

AUX ANNONCEURS
Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.
Annoncez dans "LE PEUPLE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

VOL XLIV — No 14

Ste-Marie, Beauce VENDREDI, 11 JANVIER 1946

AURONS-NOUS UN HOPITAL A MONTMAGNY?

Témoignage de sympathie de la part du juge Alex. Michaud et du barreau de Montmagny

Lors de l'ouverture de la Cour le 9 courant, le Magistrat Alexandre Michaud et Mre Jos. Marneau, au nom du Barreau de Montmagny, ont rendu un émouvant témoignage de sympathie à l'occasion de la mort de MM. Aurélien Bernatchez, ex-protonotaire de la Cour Supérieure, et Wenceslas Nicole, ex-greffier de la Cour du Magistrat.

Voici en résumé les paroles prononcées par le Juge à cette occasion :

"La nouvelle de la mort de M. Bernatchez m'a grandement surpris. C'était un homme pieux, un bon employé, un bon citoyen. La ville de Montmagny perd beaucoup, le barreau, les avocats perdent beaucoup en lui. Mes plus profondes sympathies s'en vont à sa famille, sa soeur, thies s'en vont à sa famille, à sa soeur, à sa fille, à ses parents. Je regrette beaucoup sa disparition subite; il était un de mes amis et un très bon employé.

A propos de M. Nicole, il a été mon greffier de la Cour de Magistrat pendant six ans. Il était un employé modèle, un bon greffier, un homme aimable, affable.

La ville de Montmagny a perdu deux excellents citoyens et l'on perd beaucoup dans la perte de ces deux hommes.

A leur famille, mes plus sincères sympathies."

Voici ce qu'a ajouté Mre Marneau au nom du Barreau de Montmagny :

"Au nom du Barreau de Montmagny, qui n'est pas nombreux, et dans les circonstances particulières d'aujourd'hui, je me trouve le sénior,

Quand les abeilles vont à la recherche des fleurs pour la fabrication du miel, elles s'éloignent parfois jusqu'à une distance de huit milles de leurs ruches.

J'ajoute mon faible et très sincère témoignage de sympathie à l'adresse des familles Bernatchez et Nicole. Pour parler plus particulièrement du dernier disparu, M. Bernatchez, il était, si l'on peut dire, de la famille judiciaire de Montmagny, depuis un quart de siècle. C'était un travailleur minutieux et consciencieux, c'était un homme de devoir, c'était un homme de bon caractère, c'était un homme de parfaite droiture et honnêteté. M. Bernatchez en outre de ses capacités et en outre de ses aptitudes à remplir les importantes fonctions qu'il avait, il était un liseur et un penseur, j'irai même dire qu'il était mystique. M. Bernatchez était un de ces vieux citoyens comme l'on n'en rencontre pas beaucoup. Les membres du Barreau perdent en lui un de leur meilleur ami qu'ils n'ont jamais pu avoir et la justice du district judiciaire de Montmagny perd aussi un de ses meilleurs serviteurs.

J'ajoute un mot aussi pour M. Wenceslas Nicole qui pendant de longues années, avec la même conscience, avec la même droiture, avec la même honnêteté et la même assiduité, a servi, dis-je, les fins de la justice du district de Montmagny. Aux familles de ces deux nobles disparus, j'exprime mes condoléances les plus sincères des membres du Barreau de Montmagny. Je suis sûr d'être le porte-parole des membres actuels et de ceux qui ont exercé leur profession à Montmagny.

Mes plus sincères condoléances à leur famille, leurs parents et aussi, je veux dire, au personnel du Palais de Justice puisqu'il constitue pour ainsi dire une famille; ils ont droit aussi bien à notre sympathie pour ces deux lourdes pertes.

Ne renvoyer jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Au cours de l'année 45, il a été fortement question de doter Montmagny d'un hôpital. Un moment même, on a pu croire le projet définitivement adopté et même en voie d'être réalisé. Mais il semble que, momentanément du moins, des facteurs contraires sont venus paralyser l'entreprise. Quels sont ces facteurs? Quels sont les obstacles apportés par les adversaires du projet? Nous les ignorons. Mais sans crainte de nous tromper, nous affirmons qu'ils ne peuvent être insurmontables.

Qu'un hôpital soit d'une absolue nécessité à Montmagny! C'est un fait admis par tous. Ne peuvent soutenir l'adverse que ceux qui n'ont pas connu les heures tristes vécues lors d'un urgent transport d'un malade à un hôpital de Québec ou d'ailleurs.

A ceux qui objecteront que le projet est irréalisable, nous ne croyons pas qu'il s'en trouve.

toutefois... nous leur réfutons que ce qui a pu être réalisé ailleurs, et par des étrangers, peut à coup sûr être accompli par les citoyens de Montmagny.

Mais rien ne se fait sans travail; rien ne se fera sans que tous nous donnions preuve de coopération. Un hôpital s'impose, c'est d'intérêt collectif et général. Par conséquent personne n'a le droit de rester indifférent à l'entreprise.

Citoyens de Montmagny, vous désirez un hôpital dans votre ville! Eh bien, allez-y de votre coopération, intéressez-vous à l'entreprise, réclamez une chose qui ne peut vous être refusée, faites votre part et cessez de laisser à votre voisin le soin d'entreprendre et de réaliser.

Si l'année 1945 a marqué la naissance du projet d'un hôpital, que 1946 en soit l'année de réalisation.

Nous espérons revenir sous peu sur le sujet.

UNITE SANITAIRE de Montmagny

Semaine du 13 janvier 1946

LUNDI, 14 janv., Examen scolaire.

MARDI, 15 janv., ST-FRANCOIS De 2 h. à 3 h., Clinique de bébés à la sacristie. — MONTMAGNY: Clinique dentaire.

MERCREDI, 16 janv., Examen scolaire.

JEUDI, 17 janv., MONTMAGNY, Clinique de bébés à l'Unité sanitaire.

VENDREDI, 18 janv., MONTMAGNY, Clinique dentaire. Dr Albert DUMAS, M.H.

CHRONIQUE DE L'UNITE SANITAIRE

Que dire sur l'hygiène en 1946? Beaucoup de choses, mais commençons par les écoles. Sont-elles salubres et confortables pour les professeurs et les écoliers? Y a-t-il un bon système d'aqueduc ou si c'est un puits, quelle sorte est-ce? Y a-t-il des privies propres, convenables? Que dire des privies des classes rurales?

Les parents sont intéressés à ces sujets, parce que les améliorations seront pour leurs enfants. Il sera aussi plus logique d'enseigner l'hygiène dans les écoles conformes aux lois de l'hygiène. Enfin, la santé des enfants sera mieux protégée s'ils vivent dans un milieu salubre à l'école.

Que chacun prenne ses responsabilités et fasse une petite enquête sur les conditions sanitaires de son arrondissement. S'il y a des améliorations (il y en a certainement) que l'on s'empresse de les exécuter. T. MERCIER, éducatrice-hygiéniste.

Convention collective des institutrices

La Commission scolaire de Lauzon Est (Lévis) vient de signer de gré à gré, une convention collective de travail avec l'Association Catholique des Institutrices Rurales du District no 56, Inc. dont le siège social est à Montmagny.

Cette convention fixe les conditions de salaire des institutrices à \$600,00 comme minimum avec en plus, pour les expérimentées un supplément de \$25,00 par année d'enseignement jusqu'à concurrence de \$800,00.

L'Association a déjà une convention collective avec la Commission scolaire de Beaumont (Bellechasse) et compte que les autres commissions scolaires préféreront signer une convention collective de gré à l'arbitrage.

GRATIFICATIONS

Félicitations à Mlle Béatrice Couombe, institutrice, qui vient de recevoir du département de l'Instruction publique, une gratification de \$20, pour succès dans l'enseignement.

Mlle Etienne Fortin, institutrice à l'école no 4, de Ste-Apolline, vient de recevoir par l'entremise de M. Godbout, une prime de \$20 pour succès dans l'enseignement.

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE MONTMAGNY

A une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire des séances du dit conseil, lundi le 7 janvier 1946.

A laquelle séance sont présents MM. les échevins Gérard Boulay, Louis O. Roy, Emile Roy, Eugène Létourneau, Antonin Casault, Albert Gendron et Maurice Marquis formant le Conseil au complet sous la présidence de Son Honneur le maire M. Adrien J. Collin.

Proposé par l'échevin Antonin Casault, Secondé par l'échevin Eugène Létourneau,

Que ce Conseil a appris avec regret le récent décès de MM. Wenceslas Nicole et M. Aurélien Bernatchez, citoyens estimés de notre ville.

Que ce Conseil désire exprimer ses plus sincères sympathies aux familles éplorées à l'occasion du deuil cruel qui les frappe.

Que copie de la présente soit adressée aux familles concernées de même qu'aux journaux locaux pour publication.

Adopté.

(Signé) Adrien J. Collin, maire;

(Signé) J. René Côté, Sec.-Trés.

Vraie copie.

Mort subite de M. Aurélien Bernatchez

Nous apprenons avec regret la mort subite de M. Aurélien Bernatchez, protonotaire de la Cour Supérieure à Montmagny, survenue lundi soir, à sa résidence. Le défunt, époux de feu dame Ida Théberge, était âgé de 69 ans. Il appartenait à l'une des plus vieilles familles de Montmagny.

Feu M. Aurélien Bernatchez a fait ses études classiques au collège de Lévis et son droit à l'université Laval, à Québec. Il assumait un poste au département du procureur général de l'Alberta, après avoir suivi l'hon. Turgeon dans l'Ouest, et quelques années plus tard la nostalgie le ramenait au milieu des siens pour occuper divers postes de confiance au palais de justice de Montmagny où il a été successivement assistant-protonotaire, shérif et depuis 26 ans, protonotaire de la Cour Supérieure.

Sa grande compétence juridique, sa probité et sa conscience professionnelle le rendaient cher à tous les avocats qu'ils n'a jamais cessé par la suite d'obliger. Son expérience et sa parfaite connaissance du greffe dont il avait la charge lui ont permis de rendre de nombreux services à tous ceux que la petite histoire et la généalogie intéressent. Tous ses loisirs se passaient à fouiller les vieux registres pour satisfaire bénévolement la curiosité de ses nombreux correspondants.

Feu le protonotaire Aurélien Bernatchez laisse dans le deuil sa fille, Madeleine Bernatchez; sa soeur, Mlle Ernestine, avec qui il demeu-

rait à Montmagny; ses frères, MM. Eugène, Ernest et Edmond Bernatchez, de Montmagny, Abel et Misael Bernatchez, de Montréal, ainsi qu'une cinquantaine de neveux et nièces.

Les funérailles de feu M. Aurélien Bernatchez ont eu lieu vendredi, à 10 heures, après l'arrivée du train de Lévis.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de M. J. Elzéar Boulanger à Montmagny

Le deux janvier, est décédé M. J. Elzéar Boulanger, commerçant, à l'âge de 70 ans et 6 mois. Il était l'époux de dame Rose-Anna Bergeron, qui lui survit.

Il laisse en outre deux fils, MM. Viator Boulanger, instructeur avicole, et Gérard Boulanger, marchand de charbon; une petite-fille, Mlle Huguette Boulanger.

Aussi deux frères, MM. Raoul Boulanger, entrepreneur, et Emile Boulanger, régisseur; quatre soeurs, Révée Soeur Marie des Sept Douleurs, des Soeurs de la Providence, de Montréal, Mmes Ferd. Gagnon (Marie-Louise), Wilfrid Gosselin (Alice), J. E. Fortier (Alda); trois beaux-frères, MM. Ferd. Gagnon, W. Gosselin et J. A. Fortier.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Montmagny, samedi 5 janvier, à 10 heures.

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Paul Boulanger, avec diacre et sous-diacre: MM. les abbés Joncas et Blanchet.

M. Téléphore Coulombe portait la croix, MM. Arcadius Caron, Napoléon Létourneau, Désiré Gaulin, Wilbrod Boulanger portaient la dépouille mortelle.

Offrandes de messes: M. et Mme Viator Boulanger, Gérard Boulanger Huguette Boulanger, M. et Mme Adjuor Fortier, Ferdinand Gagnon Eddy Thibault, Wilbrod Boulanger, J. P. Thibault, Gustave Laroche, J. Paul Boulanger, prêtre, Mme J.-C. Hébert, Désiré Gaulin, les Chevaliers de Colomb de Montmagny, Léonce Roberge, Mlle Renaud, Viator Bergeron, M. et Mme Edouard Lemelin, M. et Mme Gilles Foucault, M. Candide Normand, ptre, M. et Mme Sam Marcotte, M. Fernand Coulombe et C. Boulanger, M. et Mme Roch Fréchette, le personnel du Couvoir, M. et Mme J. Marie Bernatchez, Mlles A. et B. Gosselin, M. et Mme Philippe Béchard, M. et Mme Paul C. Dupuis, M. et Mme Raymond Barry, M. et Mme J. H. Poitras, M. Narcisse Béchard, M. et Mme Louis C. Dupuis, Mme Wilbrod Boulanger, jr, Mlles Hébert, Mlle Alvine Dubé, M. et Mme Clément Rouleau, M. et Mme Robert Boulanger, Mlle Rebecca Bergeron, M. Louis-Georges Normand, M. Jules Fréchette, Mlle Bernadette Normand, M. et Mme Albert Fournier, M. et Mme Robert Bernatchez, M. et Mme Charles-Henri Dubé, Mlle Germaine Robin, M. et Mme Bern. Noël, M. et Mme Henri Boulay, M. et Mme Anguste C. Dupuis, et Jacqueline C. Dupuis, M. J. N. Guimond, M. G. Collin, M. et Mme Arcadius Caron, M. P. René Gagnon, M. et Mme J. Rolland Renault, M. et Mme Wilfrid Gosselin, Mlle Irène Renault, M. et Mme J. Emile Dubé, (Suite à la page 6)

Domaine international

L'Empereur du Japon nie sa présumée divinité :

L'empereur Hirohito a répudié sa présumée divinité. Dans un message du nouvel an à son peuple, il a déclaré que les Japonais doivent oublier ce qu'on leur a enseigné toute leur vie, à savoir que l'empereur est un dieu!

Le Président Truman accuse le Congrès américain d'inaction.

Le Président Truman a fortement critiqué le Congrès américain pour son délai inutile sur la législation de reconversion, et il a recommandé aux américains d'insister pour une action rapide parce que le temps passe et que la situation intérieure du pays est loin d'être encourageante.

La Juiverie internationale réagit et exige la tête de Morgan.

L'UNRRA a démis de ses fonctions le Lieutenant Général Sir Frederick E. Morgan, chef de ses opérations en Allemagne, pour avoir dit qu'une juiverie organisée comptait une immigration massive de l'Europe en Palestine.

La France achètera des marchandises du Canada pour une somme de 345 millions.

Le Président du Conseil français de l'approvisionnement du Canada a révélé récemment que le programme d'importation de la France au Canada prévoit l'acquisition d'une valeur de 345 millions en marchandises canadiennes, entre le 25 avril 1945 et la fin de 1946.

L'armée canadienne sera désormais modelée sur celle des Etats-Unis

L'armée canadienne sera modelée sur celle des Etats-Unis et non sur celle de l'Angleterre. Jusqu'ici, toute la politique de la défense du Canada modelée sur celle de la Grande-Bretagne, en ce qui avait trait aux armes, aux uniformes et au matériel; mais bientôt, ce seront les Etats-Unis et non la Grande Bretagne qui auront leur mot à dire dans ce domaine.

La situation ouvrière demeure très grave aux Etats-Unis

Près de 2 millions d'ouvriers menacent de faire la grève en vue d'obtenir des augmentations de salaire. Une grève a même été déclarée par les télégraphistes paralysant ainsi toute communication téléphonique entre la plus grande ville de l'Amérique et le reste des Etats-Unis.

Le Pape fait un appel en faveur des milliers d'enfants, victimes de la guerre.

Dans une encyclique adressée aux évêques du monde entier, le Souverain Pontife lance un vibrant appel en faveur d'un million d'enfants qui manquent de tout, même d'affection. Le St-Père ne s'inquiète pas de leur origine raciale, de la religion de leurs parents; il lui suffit de savoir que ces enfants souffrent. Il supplie qu'on leur vienne en aide.

Québec ne sera jamais lié, pas même à une croix en or dit M. Duplessis

Dans une allocution qu'il prononçait devant un groupe d'amis réunis au Club Renaissance, l'hon. Maurice Duplessis déclarait récemment: "Nous devons dire aux centralistes et aux assimilateurs qui ne veulent qu'un Parlement, qu'une langue et qu'une religion, qui veulent la disparition de nos traditions et de notre mentalité". "Vous ne crucifiez pas la Province de Québec, même sur une Croix en or".

Et le Premier Ministre d'ajouter encore: "Jamais, même aux époques les plus sombres, la race canadienne française n'a traversé des heures plus graves". Les questions, qui s'agitaient à l'aube de la Confédération sont d'une importance infime en comparaison de celles qui se disputent à la conférence fédérale-provinciale. L'union et la solidarité sont pour nous plus nécessaires que jamais. Ce n'est pas une question politique, ce n'est pas une question de couleurs, c'est une question de vie ou de mort. Allons-nous survivre? Oui, à condition de faire preuve d'une solidarité qui nous a trop souvent manquée dans le passé".

Centenaire de Mlle Zélie Dumas

Montmagny. — Une pensionnaire de l'hospice de Montmagny, Mlle Zélie Dumas, a célébré son centenaire le 8 courant. A cette occasion, une messe d'action de grâces a été célébrée par l'aumônier de l'institution, M. l'abbé Albert Binet, et a été suivie d'une fête.

Mlle Dumas est née à St-Jean Port Joli, le 8 janvier 1846. Elle était la nièce de feu M. l'abbé Boissonnault, ancien curé. Elle entra à l'hospice de Montmagny, dirigée par les soeurs de la Charité, le 15 décembre 1930. Aucun frère, aucune soeur et aucun cousin ne survivent à Mlle Dumas, mais il lui reste encore des neveux et une nièce. Mme Ernest Bois et M. Edouard Bourgault, de St-Jean Port-Joli; M. Alfred Ouellet, de St-Aubert; MM. Amédée Chouinard et François Fortier, de Grenville.

Notre journal offre à Mlle Dumas ses meilleurs vœux à l'occasion de son centenaire.

Domaine national

Le Gouvernement Ontario s'appuie au projet centralisateur du Fédéral. Le Gouvernement de l'Ontario a rejeté les offres d'Ottawa. Les propositions fiscales sont rejetées. On demande des droits de taxation. Le droit de taxer est le droit de gouverner, dit le Premier Ministre Drew.

Les mères nécessiteuses ont reçu \$48,146.00 de plus.

Les mères nécessiteuses de la province ont reçu \$48,146.23 de plus du 1er oct. 44 au 1er oct. 45 que pendant la même période l'année précédente. Le gouvernement de Québec a payé cette année \$359,146.38. Le nombre des bénéficiaires étant de \$10,791.

Le Général et Mme Eisenhower en visite au Canada.

Le couple a été accueilli à la gare d'Ottawa par le Premier Ministre MacKenzie King. Ils sont repartis vendredi pour Toronto.

L'Hon. Joseph Bilodeau Juge?

C'est ce qui ressort d'une récente déclaration faite par le Premier Ministre, l'hon. Duplessis, alors qu'il adressait la parole à un groupe de personnes réunies au Club Renaissance.

Morts au champ d'honneur



Caporal suppléant Paul Robichaud (1919-1944)

Au début de juillet 1944, nos troupes livraient un combat sanglant dans le secteur le Caen. Aux portes de Caen, sur les hauteurs de Carpiquet, l'ennemi se camponnait et voulait à tout prix barrer la route aux Canadiens. Le 4 juillet, le Régiment de la Chaudière commença à attaquer avec obstination un ennemi aussi obstiné et chaque pouce de terrain représentait beaucoup de sang, du sang des nôtres. Parmi ceux qui ont lâché leur vie pour une victoire, il y a le Caporal Suppléant Paul Robichaud de Montmagny.

Voici ce que dit le Lieutenant-Colonel l'Espérance, Commandant du Régiment de la Chaudière: "Le soldat Paul Robichaud tomba au champ d'honneur à Carpiquet, nom qui figure glorieusement aux annales du Régiment. Ce soldat combattait dans la compagnie "C", ayant comme objectif une partie du village de Carpiquet, situé aux bords de l'important champ d'aviation. Il est facile de s'imaginer avec quelle énergie farouche les troupes de la 12e division S.S. allemande défendaient ce secteur vital. Le combat fut sans merci, les troupes d'élite ennemies ne défendaient pas de quartiers et nous ne leur en donnions point. Dans un des nombreux combats de la journée ce brave soldat fut emmené avec lui dans l'au-delà son adversaire."

Dans sa contribution à la victoire,



Sdt Ernest Paradis (1922-1945)

"Le soldat Ernest Paradis fut tué à Zutphen alors qu'il combattait contre les meilleurs soldats des jeunes d'Hitler. Farouchement nazis, ces jeunes de 16 à 20 ans étaient fermement convaincus que l'Allemagne gagnerait et qu'il valait mieux mourir que de céder un pouce. A bord d'une chenillette lance-flamme, ce soldat s'exposa volontairement pour ouvrir une soupape et fut frappé en plein corps par les balles d'une mitrailleuse ennemie." (Lieutenant-Colonel J. F. L'Espérance). "S'exposa volontairement... et fut frappé en plein corps..." Geste sublime, qu'in n'ose pas commenter. On se demande s'il y a des mots pour en exprimer la grandeur. Et, pourtant, Paradis a dû trouver, lui, que c'était simple... En un instant il a mis dans la balance, d'un côté, l'oeuvre à accomplir, et, de l'autre, la vie. Et son abnégation a vu qu'il valait la peine de mourir plutôt que de céder. Ce vaillant soldat est le fils de M. et Mme Alphonse Paradis, de St-Paul du Buton. Nous leur exprimons notre plus profonde sympathie et notre admiration.

Robichaud a mis plus que sa jeunesse. Il y a mis sa vie entière et tout ce qu'elle pouvait comporter de possibilité. A ses parents, M. et Mme Adjuor Robichaud, la population de Montmagny exprime sa sympathie et sa reconnaissance.

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY "LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT, publié par Montmagny, P. Q. ABONNEMENT

La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny, Le vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple" doit être adressée à :

CANADA — District, 1 an — \$1.00
 CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
 ETATS-UNIS — 1 an — \$3.00

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

7ième RAPPORT GENERAL ANNUEL

L'actif, les dépôts et les placements atteignent de nouveaux sommets. — Les prêts courants accusent une augmentation de 22.8%.

REMARQUES DU PRESIDENT

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, le 7ième assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$1,082,033 les bénéfices qui étaient, l'année précédente, de \$1,047,746. Ils ont été répartis ainsi : provision pour les impôts fédéraux, \$312,543; contribution au Fonds de pension du personnel, \$140,000; à rapprocher de \$120,000 en 1944; amortissement des immeubles sociaux, \$151,417. Un montant de \$420,000 a été affecté aux dividendes et une somme de \$58,072 a été portée au compte Profits et Pertes dont le solde créditeur s'établissait, à la fin de l'exercice, à \$419,569.

Les dépôts, en augmentation de \$49,945,319, atteignent le chiffre le plus élevé qu'ils aient encore touché, soit \$335,070,151. Le nombre des déposants est aussi plus grand que jamais dans l'histoire de la Banque. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, qui se sont accrus de plus de 7 millions, s'élevaient à \$71,249,012, et les dépôts du public portant intérêt, accusant une progression de \$28,581,344, s'élevaient à \$206,682,369. Les dépôts des gouvernements se chiffrent par \$54,473,572, à comparer avec \$40,803,765 un an auparavant. Le nouveau record qu'ont établi les dépôts de la clientèle est d'autant plus remarquable que les souscriptions d'Obligations de la Victoire ont absorbé, au cours de l'année, des sommes considérables.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$49,866,818 depuis un an, s'établit au chiffre record de \$349,349,858. Les disponibilités de caisse se sont accrues de \$11,857,123 et atteignent \$62,087,998, soit 18.47 p.c. du passif envers le public, à rapprocher de 17.52 p.c. l'année précédente. L'actif rapidement réalisable, qui était de \$237,525,998 en 1944, s'est relevé à \$272,851,182; il est l'équivalent de 81.17 p.c. du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, accusant un gain de \$12,076,340, soit celle de \$10,150,428, ou de 23.7 p.c., que l'on constatait l'année précédente, est attribuable à la fois à l'augmentation de la clientèle et à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie. La somme des prêts à demande a passé, au cours de l'exercice, de \$4,305,294 à \$10,394,201. La grande liquidité que présente l'actif de la Banque Canadienne Nationale la met en mesure de continuer à répondre aux demandes de l'agriculture, des entreprises et des particuliers.

Les valeurs mobilières du portefeuille de la Banque, consistant en titres de premier ordre, la plupart à court terme, forment une somme de \$200,368,983, ce qui représente une augmentation de \$17,379,154 relativement à l'exercice antérieur.

Le développement du volume d'affaires de la Banque a imposé un surcroît de travail au personnel dont la tâche s'est encore trouvée alourdie par notre coopération avec le Gouvernement fédéral dans l'application de diverses mesures auxquelles s'est ajoutée, l'an dernier, la distribution des allocations familiales. Les administrateurs désirent reconnaître que les membres du personnel ont apporté à l'exercice de leurs fonctions, le sens des responsabilités et le désir de servir loyalement la Banque et la clientèle.

REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs, L'exposé que vient de faire le gérant général, M. Charles St-Pierre, montre que notre Banque a réalisé, au cours du dernier exercice, des progrès dont il y a lieu d'être satisfait.

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, permettez-moi de passer brièvement en revue les points saillants de la situation économique du pays et d'examiner quelques-uns des problèmes qui se posent au Canada et à l'étranger.

APERÇU DE LA SITUATION AU CANADA L'année écoulée n'a pas été très favorable à l'agriculture. On évalue

à 1,098 millions de dollars le rendement des grandes cultures, en 1945. C'est le total le moins élevé que la statistique ait enregistré depuis 1941. Il est cependant deux fois plus considérable que le chiffre moyen de la période 1935-39. La valeur de la moisson de blé, en régression de 133 millions de dollars par rapport à 1944, serait d'environ 327 millions de dollars. On en estime le volume à quelque 308 millions et demi de boisseaux, à rapprocher de 435 millions et demi l'année précédente. Le rendement à l'acre est le plus bas qu'on ait constaté depuis 1937. Les autres céréales, l'avoine, l'orge et le seigle, sont aussi moins abondantes. On relève une importante diminution dans la récolte des pommes de terre et des fruits en particuliers des pommes dont le volume accuse une contraction de 57 p.c. relativement à 1944 et de 54 p.c. par rapport à la moyenne des dix dernières années. La récolte de tabac est sensiblement moindre, la production de miel présente une forte réduction et le rendement des érables est l'un des plus faibles qu'on ait jamais vus. En revanche, l'élevage et la culture maraîchère ont bien donné.

La guerre a énergiquement stimulé l'extraction des métaux communs. La valeur de nos exportations de métaux non-ferreux et d'autres minéraux, y compris l'aluminium, s'est relevée de 213 millions de dollars en 1939 à 339 millions en 1944. Le Canada est passé au premier rang parmi les pays fournisseurs de métaux communs. Pendant les neuf premiers mois de 1945, si l'extraction de l'amiant et du plomb a continué d'augmenter, la production de cuivre, de nickel, de zinc, de charbon et de pétrole a fléchi. La production d'or a accusé, de mois en mois, une diminution relative. Le ralentissement qui commence à se faire sentir dans l'exploitation des gisements d'autres métaux, en libérant de la main d'oeuvre et de l'outillage, et la démobilisation de milliers de travailleurs, amèneront certainement une reprise de la production des mines d'or.

Au cours de la guerre, les exportations annuelles du Canada ont atteint trois milliards et demi de dollars, mais elles consistaient dans la proportion des trois quarts environ, en armements et en munitions. On ne saurait tirer de ces chiffres aucune conclusion en ce qui concerne notre commerce extérieur de demain. La contraction graduelle de la valeur de nos échanges, depuis la fin des hostilités, est d'ailleurs bien propre à nous ramener au sens des réalités. L'économie canadienne exige le maintien d'un volume important d'exportations et d'importations, nous permettant d'écouler les excédents considérables de notre production et nous assurant en retour les produits qui nous manquent. Aussi importe-t-il de nous rendre compte qu'en matière d'échanges internationaux, nous ne serons plus en présence de la situation créée par la guerre, laquelle avait à peu près supprimé la concurrence, mais qu'il nous faudra conquérir notre place dans un monde économique qui pratiquera de nouveau le "chacun pour soi". Avant de jeter un coup d'oeil sur le monde économique d'aujourd'hui, n'est-il pas à propos d'envisager notre propre situation ?

LA DETTE DE GUERRE DU CANADA

A la fin de l'exercice en cours, soit le 31 mars 1946, les dépenses du Canada relatives à la Deuxième Guerre mondiale excéderont vingt milliards et demi de dollars. Le chiffre de la dette consolidée, qui était d'environ trois milliards, le 31 mars 1939, atteindra cette année quelque seize milliards. C'est une très lourde charge pour un jeune pays qui ne compte qu'une douzaine de millions d'habitants répartis sur un vaste territoire, encore incomplètement développé.

Mais ce qui importe, ce n'est pas seulement le chiffre de la dette publique, c'est peut-être plus encore les charges fiscales que comporte le budget. Le budget de l'exercice 1945-46, que le Ministre des Finances a soumis en octobre au Parlement canadien, estime à 4,650 millions de dollars les dépenses de l'exercice, en regard des 5,246 millions de l'exercice antérieur. Il éva-

lue les revenus de l'exercice antérieur à 2,515 millions de dollars à rapprocher de 2,687 millions en 1944-45. Le déficit budgétaire, prévu s'établissant donc à 2,135 millions, soit quelque 400 millions de moins que l'année précédente.

Les contribuables ont accueilli avec satisfaction les dégrèvements que signale le budget. Ils n'en estiment pas moins que le poids des impôts reste excessif et ils se croient en droit de compter, dans un avenir prochain, sur un nouvel allègement. Ils sont d'autant plus préoccupés et même inquiets qu'ils sentent que les Provinces, les municipalités et les commissions scolaires ont, elles aussi, des besoins à satisfaire. Ils se demandent comment il sera possible de répondre à toutes ces exigences fiscales. Le dernier budget de l'armée a lieu de surprendre. Les armées de terre, de mer et de l'air du Canada comptent 55,000 hommes. Le coût en est évalué, pour l'exercice 1945-46, à \$1,068,170,000; il sera à peu près le même qu'en 1944-45, la dernière année de la guerre, alors qu'ils s'établissaient à \$1,143,732,000. Pendant la première année de paix, le budget de l'armée sera trente fois et demie plus élevée que pendant la dernière année d'avant-guerre. Il était, en 1938-39, de \$31,731,000.

LE FEDERAL ET LES PROVINCES

Les propositions soumises par le Gouvernement fédéral aux deux conférences interprovinciales, tenues à Ottawa en 1945, comportent le prolongement des mesures en vertu desquelles le pouvoir fédéral prélève l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. En deux mots, le Ministre des Finances, qui était déjà Receveur général du Canada, deviendrait le Grand Argentier du pays. Ces questions sont encore à l'étude et leur importance est telle qu'il est facile de comprendre la circonspection avec laquelle les provinces explorent la voie où elles sont invitées à s'engager.

Ces projets agréent, en principe, au monde des affaires qui sait combien la multiplicité des organismes fiscaux est incommode et onéreuse. Un régime de l'impôt uniforme, cohérent, simple et compréhensible, s'étendant à tout le Canada, présenterait d'incontestables avantages. Il y a cependant d'autres aspects à envisager. Chaque province a ses propres responsabilités et ses problèmes particuliers, et il lui faut trouver les ressources dont elle a besoin aux fins d'éducation, d'hygiène, de santé et de progrès social, ainsi que pour le développement de ses richesses naturelles. Les devoirs qui incombent à chaque province ne doivent pas être tout simplement délégués à l'autorité fédérale, pas plus que leur accomplissement ne doit rester subordonné à la générosité ou à la discrétion du Gouvernement central. L'Etat a assumé des charges auxquelles il doit faire face, mais les provinces ont aussi des obligations pressantes et, comme les ressources imposables du pays ne sont pas illimitées, une entente entre gouvernement s'impose. D'ailleurs, des impôts excessifs, qu'ils soient perçus par le Fédéral ou par les Provinces, paralyseraient la vie économique, entraveraient le progrès et ne tarderaient pas à tarir la source même des revenus sur lesquels comptent les pouvoirs publics. L'Etat fédéral ne doit pas s'approprier une trop large part du produit des impôts, car il pousserait irrésistiblement les Provinces à s'emparer d'entreprises lucratives. Tous les intéressés subiraient un préjudice si les propositions à l'ordre du jour avaient pour conséquence le développement de la socialisation ou — pour employer un autre terme que d'aucuns préfèrent — la nationalisation non seulement des services publics, mais encore d'autres sortes d'entreprises. Plusieurs provinces exploitent déjà, outre des services publics, des sociétés d'assurance, des réseaux ferrés, le commerce des spiritueux et quel enco-

re ? Les événements et la politique ont une logique inéluctable.

LE REVENU NATIONAL

On parle parfois de l'enrichissement de la nation pendant la guerre. On signale l'augmentation des dépôts dans les banques et les som-

me les plus pénibles. L'or est bien loin de constituer la richesse d'une nation, son usage n'est pas indispensable pour assurer à l'intérieur d'un pays l'échange des biens et des services; mais sa possession, dans une mesure suffisante, constitue une discipline monétaire à laquelle on ne peut se soustraire sans s'exposer à de graves dangers. L'or est comme le frein d'une automobile; il ne fournit pas la force motrice, mais qui oserait s'aventurer dans une voiture sans freins ?

LA VAGUE DE SOCIALISME QUI DEFERLE SUR LE MONDE

Le socialisme professe que le capitalisme privé conduit au monopole, à la concentration des capitaux entre les mains d'un petit nombre d'hommes et qu'il réunit à l'indigence les classes laborieuses. Examinons brièvement ces deux propositions. Il est pour le moins étrange de prétendre combattre des monopoles restreints et des concentrations limitées de capitaux, en constituant un vaste monopole englobant toute la production agricole et industrielle. La critique la plus sérieuse et la mieux étayée contre les grandes sociétés est précisément que toute erreur de jugement ou de prévision chez un petit nombre d'hommes comporte des répercussions dont l'étendue est considérable et influe sur les conditions d'existence de milliers de travailleurs. Espère-t-on prévenir les erreurs quand le petit nombre d'hommes placé à la direction de l'Etat aura une emprise totale sur la vie économique et sociale d'un pays ? Est-ce bien là l'expérience que nous avons acquise en constatant comment les affaires publiques sont conduites ?

Est-il démontré que le capitalisme privé réduit à l'indigence les classes laborieuses ? Cette assertion par trop générale ignore toute distinction entre le capital et la richesse. S'il est vrai que le capitalisme privé se prête à des concentrations de capitaux, il n'est que juste de reconnaître qu'il n'exclut pas la petite entreprise et que la plus grande partie des affaires se fait par de petits capitalistes. S'il existe d'ailleurs de grandes concentrations de capitaux, il n'est pas prouvé que la richesse qu'elles produisent n'est pas aussi bien, sinon mieux distribuée qu'elle ne le serait sous un régime socialiste. Il est bon de se rappeler que, depuis un siècle, la population du globe a triplé et que les conditions de vie des masses, dans les pays qui ont adhéré au capitalisme privé, se sont améliorées. Qui soutiendrait que les expériences socialistes, en Russie, en Allemagne et en Italie, ont amélioré le sort de la classe ouvrière ? La Grande Bretagne elle-même, sous un régime socialiste, adopte aujourd'hui un mode de vie "austère". M. Vandervelde, chef socialiste belge très en vue, déclarait, au retour d'un voyage d'étude en Russie, que la prétendue "dictature du prolétariat" n'est en somme qu'une "dictature sur le prolétariat".

On ne remédiera pas aux maux qui affligent les sociétés modernes, et qui exigent l'effort, la coopération et la compréhension de tous les hommes de bonne volonté, en s'exposant à la contagion qui tente de gagner le monde entier. Il serait sans doute plus sage et plus efficace de corriger les défauts qui se manifestent, de décentraliser partout et dans toute la mesure du possible et de répartir les risques et les compétences, afin d'atténuer les premiers et d'étendre l'influence que peuvent exercer ces derniers. L'assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; l'honorable Jacob Nicol, vice-président; M. L.-J. Adjuvator Amyot; l'honorable C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c.r., l'honorable J. M. Dessureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major et M. Léo G. Ryan.

Si les accords de Bretton Woods et l'établissement d'un fonds de stabilisation des changes n'avaient d'autre résultat que d'assainir les diverses monnaies nationales et d'établir une relation stable entre elles, ce serait déjà une grande amélioration en vue de la reprise du commerce international. Il restera à faire comprendre à tous les pays qu'il ne peut y avoir d'ordre sans discipline, qu'elle soit volontaire ou imposée. N'est-il pas temps de mettre fin au scandale de notre époque que

Lisez notre journal

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT
 Notaire
 Commissaire de la Cour Supérieure
 Placements d'argent sur hypothèques ou débetures
 Assurances : Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.
 64, rue du Dépôt — Montmagny

JULES PARE
 avocat,
 64 de la GARE TEL. 73
 MONTMAGNY

— ET D'AFFAIRES —

BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.
 Comptables Agréés
 Chartered Accountants
 et
 Syndic Licencié
 —OO—
 MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.
 Syndic Licencié
 GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
 REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.
 71, rue St-Pierre, QUEBEC Tél. 2-4079

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
 Comptables Agréés — Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A.
 A. Emile Beauvais, C.A.
 E. Harry Knight, C.A.
 Gérard Marceau, C.A.
 Lucien P. Bélair, C.A.
 Jacques Angers, C.A.
 Dollard Huot, C.A.
 Raymond Fortier, C.A.
 Guy Bernard, C.A.
 Hensley Boungouin, C.A.
 Roger Roy, C.A.

Maurice Samson, C.A.
 Jean-Paul Gauthier, C.A.
 Léon Côté, C.A.
 Paul E. Trudel, C.A.
 Lionel Roussin, C.A.
 G. Frank Lafferty, C.A.
 Albert Garneau, C.A.
 Jean Lacroix, C.A.
 Percy Auger, C.A.
 Jean-Paul Talbot, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — ROUYN

A. CHOUINARD, C.R.
 Avocat
 Tél. 48
 25, rue de la Gare, Montmagny.

Jos. Marineau, B.A. L.L.L.
 AVOCAT
 MONTMAGNY
 31, du Dépôt Tél.: 194

Dr Clément ROULEAU
 Médecin-Vétérinaire
 Pratique générale de médecine et de chirurgie vétérinaire.
 Rue St-Jean-Baptiste MONTMAGNY
 Tél.: No. 56

DR J. R. BARIL
 Chirurgien-Dentiste
 49, rue Saint-Jean-Baptiste MONTMAGNY
 Tél.: 46.

Dr J. M. Bernatchez
 Chirurgien-Dentiste
 4, de la Gare

FOURRURES
THIBAUT
 Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et pures de cou.
 Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refection ou teinture.
TOUT TRAVAIL GARANTI EXPERIENCE DE 20 ANS — CHEZ —
L.-P. THIBAUT, Enr.
 282, St-Jean, Québec

CHEMIN DE FER NATIONAL
 NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR DEPUIS LE 25 SEPT. 1944
 MONTMAGNY
 Convois allant à l'Ouest
 No 135, Local tous les jours 8.30 a.m.
 No 59 Océan Limité, tous les jours 11.44 p.m.
 No 1 Express maritime, tous les jours 11.46 a.m.
 No 31, local tous les jours dimanche excepté 6.37 p.m.
 Allant à l'Est
 No 32, local tous les jours dimanche excepté 10.00 a.m.
 No 2, Express maritime, tous les jours 6.37 p.m.
 No 136, Local, tous les jours 7.30 p.m.
 No 60, Océan Limité, tous les jours 7.01 a.m.

Tel. Bureau : 7253 Tél. Résidence : 2-3677
 Tél. Montmagny : 347
EDOUARD LAVERGNE, B.A., L.L.L.
 AVOCAT
 327, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
 Bureau à Montmagny, 62, rue St-Jean-Baptiste—le lundi
 Bureau à St-Paul de Montmagny—le dimanche

Domaine national

Un ministère provincial de la jeunesse :

L'Hon. Duplessis a récemment confirmé la nouvelle qu'une loi serait passée à la prochaine session pour créer et organiser un ministère de la Jeunesse. Les problèmes de la jeunesse, dit-il, sont de plus en plus nombreux et de plus en plus importants, et le temps est venu de créer et d'organiser un ministère spécialement chargé des intérêts de la jeunesse et de collaborer à la préparation de son avenir.

MM. St-Laurent et Ilsley créés membres du Conseil privé :

Les Hons. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, et J. L. Ilsley, ministre des Finances, ont été récemment nommés conseillers privés par S. M. le Roi. Ils auront droit dorénavant au titre de Très Honorables.

100,000, naissances dans la province en 1945.

Les naissances vivantes dans notre province dépassent cette année 100,000. Le taux de mariages et des naissances continue à augmenter depuis 1939. Par ailleurs la mortalité infantile a diminué de moitié depuis 1930.

Le Canada serait divisé en trois régions militaires.

Notre armée du temps de paix serait constituée sur une base tout à fait nouvelle. Le pays serait divisé en trois grandes régions : Région du Pacifique, Région de l'Atlantique, et une troisième Intérieure, qui comprendrait une partie des provinces de l'Ouest, la province de l'Ontario et celle de Québec.

L'incendie de l'Hôtel du Couvent à Québec fait 5 victimes.

Cinq personnes ont perdu la vie au cours d'un incendie dramatique qui a détruit de fond en comble l'hôtel du Couvent, situé à place Notre-Dame, Québec. Quatre des victimes ont péri dans l'incendie, tandis qu'un jeune homme de 24 ans, Valère Boucher, de Cap St-Ignace, est mort à l'Hôtel-Dieu, des suites des blessures qu'il a subies dans l'incendie.

Cinq nouveaux Chanoines au chapitre Métropolitain de Québec.

Par décision de S. E. le Cardinal Villeneuve, M.M. les abbés Maurice Laliberté, vice recteur de l'Université Laval; Odilon Guimont, curé de Ste-Anne de la Pocatière; Alfred Dupont, curé de St-Romuald; Philibert Grondin, missionnaire diocésain, et Wilfrid Lemieux, missionnaire diocésain, ont été nommés chanoines honoraires du chapitre Métropolitain de Québec, le 3 janvier, 1946.

La Conférence fédérale-provinciale reprendra le 28 janvier prochain

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre Duplessis à Montréal, où il s'était rendu rencontrer les experts dont la Province a requis les services pour l'étude des problèmes que soulève la conférence fédérale-provinciale.

Augmentation alarmante de chômage au Canada

Ottawa, 3 (BUP). — Dans les milieux gouvernementaux, on voit aujourd'hui les indices d'une augmentation alarmante du chômage dans un rapport publié par l'Office fédéral des statistiques. Ce document révèle que le nombre des personnes sans emploi au Canada, est de 167,000.

Ces statistiques sont basées sur une enquête faite pendant la semaine allant du 11 au 17 novembre 1945. On a révélé qu'il y a 4,531,000 personnes dans les rangs des travailleurs civils au Canada. Sur ce nombre, il y en a 4,364,000 qui ont un emploi et 167,000 qui n'en ont pas.

Les chiffres du chômage seraient beaucoup plus élevés, a-t-on fait remarquer, si les milliers de vétérans, qui ont été récemment licenciés et qui prennent congé avant de se chercher un emploi, étaient inclus dans l'enquête.

Les chiffres de l'enquête ont révélé qu'il y a 3,799,000 personnes non comprises dans les rangs des travailleurs, tels que les étudiants, les ménagères et les personnes qui sont à leur retraite ou sont incapables de travailler. Sont comprises dans le nombre total des employés 231,000 ménagères, étudiants et personnes à leur retraite qui travaillent par intervalles.

Le nombre des personnes qui ont un emploi et de celles qui n'en ont pas est le suivant dans les différentes régions du pays :

Province	Ont un emploi	N'ont pas d'emploi
Maritimes	370,000	16,000
Québec	1,247,000	63,000
Ontario	1,504,000	50,000
Prairies	902,000	22,000
Colombie	341,000	16,000

Ici J. O. C. parle

LE PAPE BENIT LES OUVRIERS DU CANADA

Entrevue du FRONT OUVRIER avec le Rév. Père Villeneuve, aumônier général de la J. O. C., au sujet des audiences que le Souverain Pontife a accordées à la délégation jociste canadienne.

Cordialité du Pape. — Son estime pour le Cardinal Villeneuve. — Il veut que la J.O.C. soit la même partout. — Il favorise la fondation d'une J.O.C. italienne. — Le point culminant du voyage.

(par Albert Chevron)

Les journaux ont amplement parlé de nos diverses délégations en Europe depuis la fin des hostilités. Aucune de nos missions ne nous intéresse plus que celle que la J. O. C. canadienne a confiée à quatre des siens : le Rév. Père Villeneuve, o. m. i., M. Roger Mathieu, Mlle Madeleine Maille et Rita Bibeault. Il s'agissait en fait de représenter la jeunesse ouvrière canadienne au congrès du 20^e anniversaire de la J.O.C. belge, à la Semaine d'Etudes Internationales de Bruxelles, au congrès mondial de l'Organisation Internationale du Travail à Paris et au Congrès mondial de la Jeunesse à Londres.

Les délégués jocistes ont accordé de nombreuses entrevues à leur retour. Ils ont de plus prononcé plusieurs discours. La direction du Front Ouvrier a pensé qu'une entrevue plus particulière sur la visite de la délégation canadienne au Souverain Pontife intéresserait grande-

ment nos lecteurs. Aussi m'a-t-elle délégué auprès du Rév. Père Victor Villeneuve, o. m. i., aumônier général de la J.O.C. canadienne.

— Mon Rév. Père, les lecteurs du Front Ouvrier vous seraient très reconnaissants de leur parler de vos audiences auprès du Souverain Pontife.

— Je le ferai avec plaisir. La délégation jociste fut reçue en audience le 16 novembre dernier. Personnellement, j'avais eu le privilège d'une audience privée le 10 novembre.

— Le Pape a-t-il pu vous recevoir longuement ?

— Vous devez comprendre que le temps du Pape est précieux. Chaque des audiences a duré dix minutes environ.

— Et quelles ont été vos impressions ?

— En voyant le Pape, nous avons eu l'impression d'un homme qui a beaucoup souffert. Ses cheveux sont tout blancs. Mais le Pape demeure énergique. Il nous a reçus avec bonté et sympathie. Sa simplicité accueillante fait contraste avec l'impression de grandeur que nous donne la Cour du Vatican. Le Pape nous a mis parfaitement à l'aise. Il a causé avec nous comme un Père avec ses enfants. Nous pensions voir le Christ en personne.

— Serions-nous indiscret de vous demander ce qui a fait l'objet de votre entrevue avec le Souverain Pontife ? Du moins ce qui peut en être révélé ?

— Oh ! Il n'y a aucun secret à ca-

Suite à la page 6)

ARTS et LETTRES

Georges Duhamel et les jours amers

Malgré son titre, le Journal de François Mauriac n'en est pas un. Il se compose d'articles antérieurement publiés, les uns palpitants d'intérêt, les autres moins. Il en est de même de la Chronique des saisons amères (1), de Georges Duhamel. Ces pages, écrit l'auteur, "veu lent dire quelque chose de nos souffrances, de nos souffrances, de nos remembrances en ces jours d'épreuve. Elles ne suivent pas le temps, jour après jour, mais elles forment un témoignage sur ce temps. L'écrivain y note d'abord ses impressions, en face du spectacle de la guerre et de la société française pendant la guerre. Ainsi se présente la première partie du livre. La seconde offre des essais qui se rapportent de près ou de loin à l'histoire de la civilisation et que l'auteur reprendra probablement un jour avec développements, dans un ouvrage formant tout. Le troisième est une série de croquis et tableaux de Paris, "justifiés par une ardente sympathie, par une profonde tendresse". A certains égards, ce dernier tiers de l'ouvrage n'est pas le moins captivant. Non seulement Duhamel connaît Paris, mais il aime de tout son cœur la grande ville française, capitale de l'esprit et de l'art. Il l'aime, la comprend, lui voue une sorte de culte, parce qu'elle est sienn avant d'appartenir à l'humanité. Elle est pour lui le petit pays, la patrie par excellence. Il y naquit, y grandit, y vécut son enfance et sa jeunesse, y souffrit et travailla beaucoup. Il se peut dire avec raison un Parisien authentique non pas un Parisien de hasard, attiré et fasciné par la Ville-Lumière.

(1) Réédition Bernard Valliquet, Montréal.

Si Duhamel possède le don de sympathie, il a également celui d'intelligence et de pénétration. Ceux qui passionnent ses longs romans, Salavin ou les Pasquiers, se sentent lentement gagner par un charme qu'ils ne savent pas toujours définir, mais qu'expliquent les qualités même de l'écrivain. Né du peuple, il reste peuple. Il aime les petites gens, et d'eux à lui les correspondances sont grandes. A propos des moindres choses, il a une façon de penser, de sentir, de s'exprimer, qui suggère plus qu'elle ne dit, permet au lecteur ses propres découvertes et de hautes satisfactions. Veux-on un exemplaire, tiré de la Chronique? Duhamel se promène dans les rues de ce qu'il appelle son village parisien. Il flâne, regarde aux devantures, cause avec les passants, il s'en va par les pentes de la colline Sainte-Genève, retrouve aux carrefours les plus divers les souvenirs, les images et même la fatigue de sa jeunesse. "Il me semble seulement, conclut-il, que les rues en pente montent plus raides qu'autrefois et sont quand même un peu plus longues. C'est indubitablement, que ma mémoire me trahit". Que de choses en peu de mots, et délicatement notées. Duhamel ne se lamente point sur sa jeunesse en fuite, ni ne s'effraie de la vieillesse qui l'attend. Il prend de l'âge, se sent plus lourd que jadis; il n'a plus le pied assis sûr et le souffle lui manque dans les montées. D'autres diraient les ravages du temps, se répandraient en regrets sur son implacable fuite. Duhamel hausse les épaules et se contente de sourire: les côtes sont plus raides qu'autrefois, ma mémoire me trahit.

La Chronique permet de nombreux souvenirs, dans tous les ordres. Souvenirs des pays parcourus, des milieux médicaux, des écrivains aimés et disparus. Les uns et les autres provoquent des réflexions, des comparaisons, des rapprochements inattendus, des constatations que permet seul un long commerce avec les hommes. Chirurgien aux armées, en 1914-18, Duhamel connaît dans les hôpitaux le docteur Robert Proust, frère de Marcel, le romancier. On sait les phrases interminables et entortillées de ce dernier, lumineuses quand me et remplies de suggestions. Détaillé curieux, Robert Proust parlait de même façon. "En chirurgie était longue, compliquée, entortillée chargée de corrections et de repentirs, ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas d'obtenir d'excellents résultats, mais ne laissait pas non plus de déconcerter les jeunes hommes que nous étions alors". La formation médicale de Duhamel influe considérablement sur son œuvre littéraire. Sans doute lui doit-il en bonne partie sa clairvoyance, sa facilité d'analyse, sa compréhension des mobiles humains. A ce propos, on ne peut s'empêcher de remarquer la compénétration, si l'on peut dire ainsi, de la médecine et de la littérature. Luc Durtau est médecin. Léon Daudet étudia la médecine pendant des années, Paul Bourget s'intéressait de près aux problèmes médicaux. Mais Gustave Flaubert lui-même n'était-il pas fils et frère de médecins? Et Sinclair Lewis, l'écrivain américain, est fils d'un médecin et père de deux autres. N'a-t-on pas ici un aborbant sujet d'étude?

L'filetré (reproduction interdite).

NOUVELLES du DISTRICT

SAINT-PIERRE

A l'occasion du réveillon de Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Fernande Samson, fille de Mme Olivier Samson de St-Pierre à M. C. Amédée Bernier, avocat au Barreau de Québec, fils de M. et Mme Charles Bernier, également de St-Pierre. Le mariage aura lieu à l'été.

M. et Mme Léopold Bernier (Fernande Moreau) sont heureux de faire part de la naissance d'un fils le 23 décembre et baptisé le 25 par M. l'abbé J. Rancourt curé, sous les prénoms de Joseph, Nazaire, Roland, Parrain et marraine, M. et Mme François Simard, de St-François, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph A. Bernier, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Lucien Pelchat (Lucienne Baillargeon) sont aussi les heureux parents d'un fils baptisé par M. l'abbé Richard Beaudoin, sous les prénoms de Joseph, Fernand, Gilles, Parrain et marraine M. Fernand Baillargeon, oncle de l'enfant, marraine Mlle Julia Baillargeon, cousine. Porteuse, Mme Joseph Baillargeon, autre cousine.

Nos félicitations. M. l'abbé Richard Beaudoin, Professeur au Collège Ste-Anne est venu passer ses vacances dans sa famille et au Presbytère.

MM. Fernand Lapointe et Paul-E. Létourneau E.E.M. à l'Université Laval sont venus passer leurs vacances dans leurs familles respectives.

M. Jean-Marie Cloutier est retourné poursuivre ses études au Collège Ste-Anne, après une quinzaine chez ses parents M. et Mme Jean Cloutier.

M. Fernand Blais de l'Ecole Normale de Québec a passé la vacance dans sa famille.

Mlle Yolande Cloutier est aussi partie poursuivre ses cours au High-School à Québec et Mlle Germaine Talbot et Marguerite Blais de l'Ecole Normale de l'Islet.

Mme Lorenzo Tardif de Montréal est actuellement en visite chez sa soeur Mme Ernest Talbot, elle a aussi visité son père M. Joseph Cloutier et autres parents.

Mlle Isabelle Gamache coiffeuse passe une quinzaine chez ses parents M. et Mme Louis Gamache. Mlle Marguerite et Blanche-Aimée Létourneau de Québec, étaient au premier de l'An chez leurs parents, M. et Mme Jean Létourneau.

M. et Mme Lionel Fortin et leur famille se sont rendus au Cap St-Ignace, le premier de l'An visiter leurs familles.

Mme J.-Ant. Mercier était à St-François récemment l'invitée de sa

SAINT-AUBERT

Mme Rosario Gagné s'est rendue à Montmagny visiter ses parents, M. et Mme Aubert Dubé.

M. Alp. Lamonde de Montmagny, a passé une huitaine chez ses grands-parents, M. et Mme Alp. Létourneau.

Mlle Eva Létourneau de Montréal, après une semaine passée chez sa mère est retournée à Montréal.

M. Edouard Pigeon de Québec a passé quelques jours chez son frère, M. Armand Pigeon.

M. J.-Nap. Bernier de Fall-River, Mass. est actuellement pour quelques semaines chez son frère M. Philippe Bernier.

MM. Johnny Leblanc et Proculus Bernier, après avoir passé plusieurs mois à White River Ont. sont actuellement dans leur famille.

MM. Lionel Boissonnault et Lucien Kirouac de Comansville, M. Georges Boissonnault, Mme Eugène et Mlle Rose Boissonnault de Charlesbourg, M. Moise Boissonnault de Montmagny, Mlle Jacqueline et Doris Kirouac de Charlesbourg, étaient en visite dans les familles Boissonnault et Kirouac à l'occasion des fêtes.

M. Louis Bouchard Professeur à St-Patrice de Beauvoirage est venu passer sa vacance dans sa famille.

M. Clermont Létourneau de Québec le premier de l'An chez ses parents, M. et Mme Alp. Létourneau.

MM. et Mmes Henri Patry de Latzon, Maurice Legendre, leur bébé, Mlle Annette Gagné de Montmagny, Ernest Gagné, de Québec étaient chez leurs parents M. et Mme J. Gagné le premier de l'An.

MM. et Mmes Odilon Kirouac et leurs enfants de Québec, Paul-A. Morin, leur famille, et Mlle Eliane Pelletier de Montmagny, chez leurs parents M. et Mme Eugène Pelletier au jour de l'An.

Mlle Estelle et Fernande Cloutier ont visité les familles de MM. Gabriel et Z. Cloutier au premier de l'An.

Mme Urgel Ritchot et sa petite-fille Mlle Thérèse Desrosiers, après avoir passé un mois les invités de M. et Mme Z. Cloutier et autres parents, sont parties pour Québec, Princeville Montréal et Joliette, de là se rendre à leur résidence à St-Norbert, Manitoba.

M. Joseph Gagné s'est rendu à Québec visiter sa mère Mme Adolphe Gagné et autres parents.

M. Luc Beaumont de Québec passe quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Lucien Beaumont.

M. Lucien Blais de Montréal, était à l'occasion des fêtes chez sa mère, Mme Johnny Blais.

LISEZ NOTRE JOURNAL.

Rapport de la Commission d'assurance-chômage

D'après les statistiques du bureau local de la Commission d'Assurance-chômage, le montant des prestations payées aux assurés durant le mois de décembre s'élevait à \$9,775.23 comparativement à \$5,016.55 pour novembre.

Le nombre de personnes sans emploi au 31 décembre était de 428 dont 363 hommes et 65 femmes.

Le nombre des placements pour décembre s'établissait à 244 comparativement à 317 pour le mois de novembre.

Le Brigadier P. E. Bernatchez à l'honneur

Le Brigadier Paul Emile Bernatchez, de Montmagny, ancien commandant du Royal 22^e Régiment, vient d'être nommé par le Roi, Commandant du Royal 22^e Régiment, vient d'être nommé par le Roi, Comédiant déjà O.B.E. D.S.O., chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre avec palme.

Comment donc...!

L'entente entre Canadiens d'origines, de religions et de nationalités différentes ne se réalise pas parce que l'horizon de trop de Canadiens est limité à leur province, ce qui fait que ces canadiens pensent, raisonnent et agissent en provinciaux. Le particularisme, chez eux, affaiblit le sentiment de fierté nationale. Le titre de CANADIEN ne leur dit pas grand-chose.

Pourtant, ce titre n'est pas banal. Que de millions, en Europe, vaudraient y avoir droit, en ce moment.

C'est pour la même raison qu'il est si difficile de s'entendre sur le choix d'un drapeau canadien.

Certains Canadiens, incapables de s'affranchir des subordinations du passé, et dont le regard est impuissant à plonger dans l'avenir, voudraient surcharger le futur drapeau canadien d'emblèmes qui ne feraient que rappeler une condition qui n'existe plus. Ces emblèmes, si respectables qu'ils soient, ne conviennent pas au drapeau d'une grande et fière nation, jalouse de sa souveraineté.

Nous ne sommes pas ici pour perpétuer le nationalisme sectaire et le racisme brutal, mais pour fonder la nation canadienne.

Sont-ils bien nécessaires les emblèmes dans un drapeau ? Un drapeau n'est pas un blason. C'est l'honneur de la nation qui fait le prestige du drapeau : pas sa forme ni ses couleurs.

Y a-t-il, au monde, un drapeau plus noble et plus glorieux que celui de la France ? Cependant, il n'en est pas de plus simple. Trois bandes unies de couleurs différentes. Et c'est tout.

Ne pourrait-on pas chercher dans la nature de la patrie canadienne les futures couleurs du Canada ? Et, à ce propos, je me permets de citer ces beaux vers d'un poète français : Adolphe de Puibusque

J'aime les oiseaux blancs qui charment vos hivers :
Le blanc, c'est la candeur, voile de l'innocence.
De vos grandes forêts, j'aime les arbres verts :
— Le vert, c'est le printemps, l'espérance.
— Vert et blanc, Canadiens, telles sont les couleurs
— Qu'à l'ombre de l'étable unit votre bannière.
Vert et blanc, avec la feuille d'étable. Tel devrait être le drapeau canadien. Simple et distinctement canadien, il serait un sign de ralliement et d'unité dans les conquêtes que nous préparons : les conquêtes de la paix.
(Le Syndicat des Auteurs canadiens, Enr.)

MAIS, COMMENT DONC... ?

(Collaboration particulière)

On a fait un épouvantail de la pasteurisation du lait. En quoi consiste donc la pasteurisation du lait ? Tout simplement à le faire chauffer, en vase fermé, à une température de 145 degrés, pendant 20 minutes, puis à le refroidir rapidement. Ce n'est pas plus mystérieux que cela.

Le procédé est appelé pasteurisation en l'honneur de l'illustre savant, Louis Pasteur qui, le premier a découvert le secret de la fermentation, le sérum contre la rage, les germes qui transmettent les maladies infectieuses.

La pasteurisation n'ajoute rien et n'enlève rien au lait, mais elle tue les germes malfaisants dont les plus malfaisants sont les bacilles de la tuberculose et de la typhoïde qui s'y trouvent très souvent; le lait, constituant un milieu extrêmement favorable à leur propagation, ces germes y sont chez eux, en attendant de pouvoir s'établir dans l'organisme humain.

Le lait est un aliment complet, contenant de la protéine, du gras, des carbohydrates, des sels minéraux, tous éléments nécessaires à la conservation de la vie. Produit dans des conditions hygiéniques parfaites, le lait est un des aliments les plus bienfaisants que nous ayons. Il est une source adéquate des vitamines A et B, mais il devient un breuvage redoutable, s'il est contaminé et, il n'y a pas d'aliment pouvant se contaminer plus facilement.

Tout le long du jour, dans sa cuisine, la ménagère fait de la pasteurisation, sans le savoir.

On s'explique difficilement que la Province de Québec reste la seule province du Dominion où la pasteurisation ne soit pas encore obligatoire. Est-ce préjugés, ignorance ou l'action de gros intérêts ? Est-ce que la conservation de la santé nationale est une question de si peu d'importance chez nous ? Sommes-nous tellement riches que nous pouvons nous passer de santé ?

Du train où vont les choses, il faudra bientôt avoir un sanatorium pour chaque comté de la Province.

Publié par "Le Syndicat des Auteurs Canadiens, Enr."

M. et Mme Eugène LeBlanc de Montréal chez M. Jos. Beaulieu, dernièrement.

Mlle Jeanne et Rose-Aimée St-Pierre, Inst., à l'Orphelinat d'Youville chez leur père, M. E. St-Pierre à l'occasion des fêtes.

Mlle Denise Blais g.m.g. de Gaspé et Mlle Rachel Blais g.m.g. de Montréal chez leur père M. A. Blais à l'occasion du jour de l'An.

M. et Mme Jos. Duval de passage à Montmagny à l'occasion du centenaire de Mlle Zélie Dumas à l'Hospice de Montmagny.

SAINT-CYRILLE

MARGUILLER: M. Georges Caron a été élu marguillier en remplacement M. Fabien Caron sortant de charge. Nos félicitations.

—O—O—

STATISTIQUES: Il eut en notre paroisse en 1945: 38 naissances, 14 sépultures, dont 9 adultes et 5 enfants et 7 mariages. Il y a 290 familles comprenant 1670 âmes

dont 270 non communicants.

HONNEUR AU MERITE: Le Département de l'Instruction Publique vient de décerner encore cette année, à M. Albéric Corriveau, professeur, une gratification de \$20.00 pour succès obtenus dans l'enseignement.

CABANO

MARIAGE — Mlle Léda Pelletier, fille de Camille Pelletier, a uni sa destinée à M. Albert Viel, professeur à l'Ecole artisanale de Cabano.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le curé J. Ph. Cyr. Les jeunes époux sont partis en voyage de noces; nos meilleurs vœux les accompagnent.

NECROLOGIE — Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. Edouard Lavoie, cultivateur, après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne, (suite à la page 4)

Cuisez un gâteau meilleur avec la Poudre à Pâte Magic

La préférée de trois générations

Une primère de Paris Destinées (1) par André Corthis

Un nouveau roman de Paris. Le thème de ce beau livre, qui vient de paraître au Canada, en primère, les Editions Variétés, nous fait toucher le fond d'un problème sentimental en nous faisant assister à la fréquente et inégale lutte de l'amour contre les forces puissantes du destin. Laure et Thierry Saint-Mauxe étaient heureux depuis leur mariage. La jeune femme, pourtant, avait connu un premier mariage pénible n'ayant pu aimer son premier mari qu'elle avait soigné avec attachement pendant de longues années. Mais cette fois, son cœur s'était donné tout entier à Thierry qu'elle entourait d'une tendresse presque religieuse et les souvenirs de sa première expérience malheureuse s'effaçaient de son esprit. Leur petite vie ouatée suffisait à son amour qui semblait devoir durer toujours. Mais un jour, Laure commença à discerner chez son mari des signes d'infidélité. Signes qu'elle avait chéris quand c'était elle qui provoquait un trouble en lui, c'était quelque chose d'un peu saccadé, d'un peu sourd dans sa voix,

une imperceptible nervosité des gestes. Stupéfaite d'abord, elle n'eut de souffrance que de trouver cela un peu ridicule. Mais cette tactique d'indifférence ne lui fut pas facile à observer longtemps. C'était une jeune fille, Christine, qui avait, involontairement, sans doute, troublé ce bonheur qui semblait parfait. Quel serait le sort des deux Saint-Mauxe. Était-il grave ce trouble de Thierry cet homme de quarante ans devant une jeune fille de dix-neuf ans? Où se terminerait l'aventure de Christine? Les sourires de la vie deviennent parfois d'étranges rictus. Implacables dures, persistantes, insinuantes, blessantes, les destinées se hérissent luttent et conduisent à l'abîme sans fond. André Corthis, avec sa grande maîtrise de romancier, crée des personnages affreusement malheureux qui souffrent comme l'on souffre dans une vie d'amour blessé. (1) Un ouvrage de 240 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.35, par la poste \$1.45. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada. Ne renvoyer jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Sauvegardons la famille par l'habitation

Vie des martyrs (1) par Georges Duhamel de l'Académie Française.

Derrière ce grand drame qu'est la guerre, Duhamel va chercher une étude de l'homme. Ce roman pathétique et poignant révèle les expériences personnelles de l'auteur durant les heures les plus sombres de la guerre. Il fait retentir, à travers le bruit des batailles, le cri des hommes blessés et de par le monde, un immense cri semblable s'élevé et lui répond. Ces récits, chef-d'œuvre de narration, d'observation, de simplicité littéraire nous plongent dans le champ immense d'une humanité sanglante et douloureuse, où les peines du cœur tiennent du plus près qu'il se puisse aux souffrances des nerfs, des chairs meurtries, des membres brisés. Tout Duhamel est dans cet ouvrage: "Mon ami, mon camarade, mon frère..." Les paroles de consolation voisinent avec les gestes de cordialité. Le cœur sur la main pour l'union des cœurs purs, pour la rédemption du monde malheureux, du monde blessé par la guerre. Il retrace dans sa vérité brutale et sa simplicité toute nue, sans rien altérer, l'histoire de ces hommes nécessaires, l'histoire de ces hommes-soldats tels qu'ils sont pendant la douleur. Tous ceux qui ont lu *Civilisation* et qui l'ont aimé, voudront lire *Vie des Martyrs* que vient de publier Les Editions Variétés. (1) Un volume de 208 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Une figure historique présentée aux jeunes

Napoléon (1) par A. de Montgon. C'est le plus nouveau titre que présentent Les Editions Variétés dans leur captivante collection historique pour les jeunes qui comprend déjà Richelieu par G. Valerey, Louis XIV par A. de Montgon, Louis XIV par Ch. Quinel et A. de Montgon. Cette biographie de Napoléon écrite dans une langue claire s'agrémentée d'illustrations par Lelec.

MAUX DE TÊTE Continuels...

Une douleur aveuglante, des élanements continus peuvent rendre la vie misérable. Bien des maux de tête peuvent provenir de ce que les reins ne remplissent pas leur tâche normale qui consiste à filtrer le sang pour le débarrasser des toxines et de l'excès d'acidité. Si les reins restent dans l'organisme, il s'ensuit des maux de tête, maux de reins, douleurs rhumatismales. Les Pilules Dodd's pour les Reins aident les reins à chasser les toxines et l'excès d'acidité de sorte que vous sentez mieux—vous vous reposez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's aujourd'hui. 142-F

L'ouvrage de format bibliothèque est encheminé dans une double couverture en quatre couleurs attrayantes représentant le grand conquérant.

Ce livre animé, plein de faits, de tableaux colorés et de traits psychologiques fait revivre la brillante personnalité de Napoléon Bonaparte qui domina les personnages marquants de l'époque. En effet peu d'hommes ont exercé sur leur temps une influence aussi profonde, aussi durable, que Napoléon. Il fut le plus grand capitaine du monde moderne et l'homme le plus éminent par la vérité de son génie et de ses aptitudes, par sa puissance incroyable de travail et d'assimilation.

La vie mouvementée de ce foudre de guerre plaira aux jeunes; il enthousiasmera leur imagination.

Voici un livre idéal à offrir comme étrennes ou comme récompense scolaire.

(1) Un ouvrage de 192 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

CABANO (suite de la page 3)

l'âge de 61 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 3 courant. Il laisse pour pleurer sa perte, une épouse inconsolable et une nombreuse famille. Nous prions Mme E. Lavoie, ainsi que tous les siens de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

PAYSANNA de DECEMBRE

PAYSANNA, qui est en retard ce mois-ci, ne paraîtra qu'en janvier, en raison de difficultés techniques d'imprimerie, vous apportera quand même une nourriture de bonne qualité, qui ne gardera aucun goût de réchauffé, même si le poème à "Notre-Dame de l'Attente" serait mieux venu en plein décembre. Mais n'y a-t-il pas toujours des femmes en attente?...

Rapport de la Conférence des Vivres par Françoise Gaudet-Smet, reportage de Marthe Baudry sur l'Albitibi, commentaires de Georges Maheux face à un paysage d'hiver; les patrons, le courrier et tous les conseils cachés ici et là vous intéresseront quand même. Oubliez leur retard et croyez toujours en PAYSANNA. Les accidents n'arrivent pas indéfiniment...

SAINT-JEAN Port-Joli

VA ET VIENT — MM. Jean-Joseph et Léon Pelletier étaient de passage à Québec, dernièrement. — M. Alphonse Pelletier est retourné dans sa paroisse de St-Aubert.

BUREAU DELAGRAVE

Lundi, le 24 décembre, ont eu lieu au milieu d'une affluente considérable de parents et d'amis, les funérailles de M. Willie Fiset, fils de M. et Mme Albert Fiset, décédé à l'hôpital de Québec, à l'âge de 27 ans et 6 mois.

L'église avait pour la circonstance revêtu ses plus magnifiques tentures de deuil et dans la nef, une foule considérable et recueillie pria pour le repos de l'âme de celui qui venait de nous quitter pour aller recevoir la récompense de tous ses mérites.

M. le curé Rancourt, assisté du Rév. Père Marius Ruel et de M. l'abbé Richard Beaudoin, chanta le service funèbre.

Le service était sous la direction de M. Dubé, entrepreneur de pompes funèbres de Montmagny. Le convoi funèbre était conduit par M. Lucien Fiset. La croix était portée par M. Roger Gallibois. Les porteurs du corps étaient MM. Maurice Fiset, Henri Dumas, Edmond Dumas, Léopold Kirouac. Pour les soins du drap, MM. Gonzague Kirouac, Jean-Paul Fiset, Gérard Delagrave, Albert Blais. La quête fut faite par MM. Roland Breton et Roger Proulx. Le deuil était suivi par son père, M. Albert Fiset; ses frères, MM. Odilon, Arthur, Paul, Lucien et Charles-Eugène Fiset; ses sœurs, Mmes Anita et Colette Fiset; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Octave et Louis Fiset, de Québec, Jos. Dumas, de St-François, Arth. Delagrave, de St-Pierre, Mlles Lucienne et Cécile Delagrave; ses cousins et cousines, MM. et Mmes Philippe Fiset, de St-Pierre, Ernest et Antonio Fiset, de St-François, Archille Fiset, Gérard Fournier, Archille Fournier, Oct. Rochefort, de Montmagny, Edmond Catellier, de Québec, Ernest Blais, de St-Pierre, Emile Fournier, Adélar Gérard, de Québec, M. et Mme Léon Kirouac, M. Louis Lavergne, Mme Vve Z. Chouinard, de St-Pierre, M. Lucien Bédard, de Québec, M. Maurice Talbot, de Berthier, M. Roland Dumas, de St-François, Mlle Thérèse Dumas, de St-François, Mlles Lucille, Laurette, Rolland, Monique Delagrave, Thérèse et Yvette Fiset, M. et Mme Emile Breton, de St-Pierre, M. Antoine Fiset de St-François, et un nombre considérable d'amis de la paroisse et des paroisses environnantes dont il serait trop long d'énumérer les noms.

Offrandes de messes: M. et Mme Maurice Fiset, Mme Joseph Delagrave et sa famille, M. et Mme Octave Fiset, Mlles Anitha, Gemma et Colette Fiset, La famille J. A. Dumas, M. et Mme Antonio Fiset, la famille A. Lecompte, Mlle Cécile Delagrave, M. et Mme Omer Nicole, M. Maurice et Mlle Lucienne Delagrave, M. et Mme Alexandre Proulx, M. et Mme Laurent Delagrave, M. et Mme Oscar Delagrave, M. et Mme Lauréat Fiset, M. Roland Cloutier, M. et Mme Gérard Delagrave, M. et Mme Arthur Delagrave, M. et Mme Louis Joseph Fiset, la famille Jacques Giroux, M. et Mme Adélar Giroux, M. et Mme Louis Fiset, M. et Mme Emile Breton, Mme Jos. Samson, M. Jos. Breton, M. et Mme Augustin Gallibois, la famille de M. Augustin Gallibois, M. Léandre Picard, M. Roland Breton, Mlle Marguerite Breton. Affiliations — MM. et Mme Maurice Proulx, Léopold Cloutier, Maurice Dion, Irène Poirier, Ernest Blais, Wilfrid Marois, Ferdinand Catellier, Mme Arthur Gaudreau et Mlle Renelle, la famille Louis Delagrave, MM. Lucien, Rolland, Roger, Maurice, Gérard Samson, M. et Mme J. Ernest Samson, à Isilore, M. Ls Ph. Caseault, la famille Ernest Samson, à Thomas, Mlles Laura et Anna Samson, la famille de M. Georges Blanchet, M. et Mme Léo Garant, M. Alph. Blais, Mme Ovilla de la Durantaye. Bouquets spirituels: Mme Tâles-

phore Garant, Mlle Azilda Fiset, M. et Mme Gérard Fiset, la famille Eugène de la Durantaye.

La consolante persuasion que votre cher Wellie est en possession d'un bonheur incomparable adoucira parents chrétiens, l'amertume de votre douleur. Il est bon de mourir alors qu'on n'a connu de la terre que les douceurs du foyer paternel. Et il semble que Dieu qui nous aime tous ait eu pour ce cher disparu un amour de prédilection. N'est-il pas vrai que plus il éprouve, plus il aime, ce Maître adorable.

Done! en attendant que sonne l'heure bénie de l'éternel revoir toujours, votre cher envolé sera auprès de vous tous.

Recevez, parents affligés, de nouveau le tribut de nos sincères condoléances.

BUREAU DELAGRAVE

M. l'abbé Adolphe Moreau, vicaire à Québec, a passé quelques jours en promenade chez M. Louis Lavergne. M. Denis Gallibois et Mlle Francine Gallibois sont revenus d'une promenade à Soré, enchantés de leur voyage.

M. et Mme Charles Lepage, de Québec, étaient ces jours derniers en visite chez M. Roméo Fournier.

M. et Mme Maurice Desrosiers étaient au jour de l'an en voyage de noces chez leur père, M. Georges Desrosiers.

M. et Mme Maurice Dion, de Québec, M. et Mme Siméon Gaumond, de Berthier, M. et Mme Paul Talbot, également de Berthier, étaient ces jours derniers en visite chez M. Narcisse Proulx.

M. Roland Cloutier après avoir passé quelques jours chez son amie Mlle Gemma Fiset est retournée dans sa famille.

M. Léopold Blais est venu passer le jour de l'an dans sa famille.

Nos sincères félicitations à M. Arcadius Talbot qui a été élu marguillier en remplacement de M. J. Bouffard, sortant de charge.

Le Rév. Père Marius Ruel, des Dominicains d'Ottawa, a passé les vacances de Noël dans sa famille.

M. et Mme Pierre Leblanc et leurs enfants, de St-Jean Port-Joli, sont en promenade chez M. Jos. Samson.

SAINT-DENIS

MARIAGE — Le 31 décembre, été benit le mariage de M. Benjamin Dionne à Mlle Bertha Dionne de cette paroisse. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

MARGUILLER — Le 30 décembre, M. Joseph Hudon a été élu marguillier en remplaçant M. Pantaléon Dubé sortant de charge.

Le banc d'oeuvre est composé comme suit: MM. Horace Lavoie, Gustave Garon, Joseph Hudon.

STATISTIQUES — D'après les statistiques la paroisse de St-Denis de Kamouraska compte 136 familles formant une population totale de 742 âmes.

Les communiantes sont au nombre de 600 et les non-communiantes, 142. Au cours de l'année 1945, il a eu 1,000 messes qui ont été dites 24 baptêmes, 10 sépultures dont enfants, 3 mariages.

VOEUX DE BONNE ANNEE — La correspondante souhaite une bonne et heureuse et sainte année à tous les correspondants et abonnés du Peuple.

Ste-Anne de la Pocatière

NAISSANCES (DNC) — Le 3 septembre dernier a été baptisé Marie-Béatrice-Lauraine, fille de M. et Mme Amable Bernier. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Bernier.

Le 30, Marie-Anna-Rita-Henriette, fille de M. et Mme Henri Boisjoly, parrain et marr., M. et Mme Ernest Lapointe.

Le 8 oct., Jos.-Léopold-Renald, fils de M. et Mme Léopold Ouellet. Parrain et marr., M. et Mme René Dubé.

Le 10, Marie-Marguerite-Jacqueline, fille de M. et Mme Téléphore St-Laurent. Parrain et marr., M. et Mme Camille Desmeules, oncle et tante.

LISEZ NOTRE JOURNAL

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Sport d'hiver. Photo par courtoisie du Service de Ciné-Photographie, Province de Québec

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, ce qu'est un pays merveilleux pour les amateurs de ski, de patinage, de bob-sleigh, de toboggan, de bateau à patins, de raquette et de promenade en voiture. Les collines onduleuses des Laurentides, les cantons de l'est, les vallées de la Gatineau et du St-Maurice et même toutes les grandes villes offrent de grands avantages aux fervents des sports d'hiver. Les autres saisons sont également intéressantes dans le Québec pour les visiteurs qui ne manquent jamais de chanter les louanges de cette belle province après y avoir fait un séjour. Ils font l'éloge de son peuple sympathique, du développement judicieux de ses ressources naturelles—de sa croissance industrielle—de ses grandes villes et de ses moyens de transport modernes. Ces ambassadeurs de bonne volonté sont impressionnés par le progrès accompli chez

elle et par l'influence qu'elle exerce à l'étranger. Ils voient en cela une contribution bien définie à l'unité et au caractère de la nation canadienne.

LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à \$800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydroélectrique, des textiles, du bois, du papier journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport ont été sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces sœurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

CONSTIPATION? POISON!

Si votre organisme n'élimine pas les déchets, vous vous empoisonnez. Vos reins deviennent surchargés et vous vous sentez alourdis, sans pensée claire, vous êtes irascible, tout va mal. Rien n'est plus facile que de changer tout cela. Prenez les tablettes ROBOL contre la constipation. Leur formule commande une élimination rapide tout en prévenant, en général, grâce à une drogue spéciale, les coliques.

"Une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin".

Tablettes **ROBOL** contre la constipation

25 cents la boîte
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1556, rue St-Denis, Montréal.

Pourquoi ne déposez-vous pas vos épargnes à

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulanger	Joseph Côté
Emile Gaudreau cult.	Lauréat Boulanger
Joseph Marineau	Louis Blanchet
Damase Beaudoin	Eutrope Méthot

Joseph Paré
Antonio Paré
Omer Gaudreau

Fortunat G. Fournier
Dr Albert Dumas
Emilien Blanchet

Georges Hébert, sec.-gérant,
64, rue de la Gare

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL 10

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
- Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?
- Avez-vous des assurances sur votre automobile?

Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.

Passez à mon bureau ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à résoudre vos problèmes d'assurances.

PHILIPPE ROY
Représentant les meilleures compagnies d'assurances.
Rue St-Jean-Baptiste. — Tél.: 92. Rés. 240, Montmagny

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

71e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et le portefeuille placements atteignent un chiffre record — Augmentation des prêts au commerce et à l'industrie — Situation d'une grande liquidité.

Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mardi, 8 janvier, la 71ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1945, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle d'importants progrès.

Le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$1,082,033 les bénéfices qui étaient, l'année précédente, de \$1,047,746. Ils ont été répartis ain-

si: provision pour les impôts fédéraux, \$312,543; contribution au Fonds de pension du personnel, \$140,000, à rapprocher de \$120,000 en 1944; amortissement des immeubles sociaux, 151,417. Un montant de \$420,000 a été affecté aux dividendes et une somme de \$58,072 a été portée au compte Profits et Pertes dont le solde créditeur s'établissait, à la fin de l'exercice, à \$419,569.

Les dépôts, en augmentation de \$49,945,319, atteignent le chiffre le plus élevé qu'ils aient encore touché, soit \$335,070,151. Le nombre des dépôts est aussi plus grand que jamais dans l'histoire de la Banque. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, qui se sont accrus de plus de 7 millions, s'élevaient à \$71,249,012, et les dépôts du public portant intérêt, accusant une progression de \$28,81,344, s'élevaient

478,572, à comparer avec \$40,803,765 un an auparavant. Le nouveau record qu'ont établi les dépôts de la clientèle est d'autant plus remarquable que les souscriptions d'Obligations de la Victoire ont absorbé, au cours de l'année, des sommes considérables.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$49,866,818 depuis un an, s'établit au chiffre record de \$349,349,858. Les disponibilités de caisse se sont accrues de \$11,857,123 et atteignent \$62,087,998, soit 18.47% du passif envers le public, à rapprocher de 17.52% l'année précédente. L'actif rapidement réalisable, qui était de \$227,525,196 en 1944 s'est relevé à \$272,851,182; il est l'équivalent de 81.1% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, accusant un gain de \$12,076,340, soit de 22.8%, forment une somme de \$64,988,701. Cette progression, comme celle de \$10,150,428, ou de 23.7% que l'on constatait l'année précédente, est attribuable à la fois à l'augmentation de la clientèle et à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie. La somme des prêts à demande a passé, au cours de l'exercice, de \$4,305,294 à \$10,394,201. La grande liquidité que présente l'actif de la Banque Canadienne Nationale la met en mesure de continuer à répondre aux demandes de l'agriculture, des entreprises et des particuliers.

Les valeurs mobilières du portefeuille de la Banque, consistant en titres de premier ordre, la plupart à court terme, forment une somme de \$200,368,983, ce qui représente une augmentation de \$17,379,154 relativement à l'exercice antérieur.

Le président de la Banque, M. Beaudry Leman, a fait une brève revue de la situation économique du pays et il a commenté certains faits d'ordre général, tels que la dette de guerre du Canada, les relations entre le Gouvernement fédéral et les Provinces, le revenu national, les accords de Bretton Woods et la stabilisation des monnaies et la vague de socialisme qui déferle sur le monde. Il a conclu en ces termes: "On ne remédiera pas aux maux qui affligent les sociétés modernes, et qui exigent l'effort, la coopération et la compréhension de tous les hommes de bonne volonté, en s'exposant à la contagion qui tente de gagner le monde entier. Il serait sans doute plus sage et plus efficace de corriger les défauts qui se manifestent, de décentraliser partout et dans toute la mesure du possible et de répartir les risques et les compétences, afin d'atténuer les premiers et d'étendre l'influence que peuvent exercer ces dernières".

L'assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; l'honorable Jacob Nicol, vice-président; M. L.-J.-Adjutor Amyot; l'honorable C.-P. Beaubien, M. Armand Chaput, M. Auguste Desilets, c.r., l'honorable J.-M. Dessureault, M. C.-E. Gravel, M. A.-J. Major et M. Léon G. Ryan.

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Montmagny s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte, aux fins suivantes:

REGLEMENTER en matière de circulation et de sécurité publique relativement à la répression des infractions; ACCORDER des franchises de services d'autobus; LIMITER le nombre des permis octroyés aux cochers de place, ainsi qu'aux propriétaires d'automobiles de louage et d'auto-taxis; MODIFIER les dispositions relatives à la taxation des terres en culture; IMPOSER et PRELEVER une taxe spéciale dite "Taxe de Vente", dans les limites de la Ville de Montmagny et une partie de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny.

Montmagny, le 24 décembre 1945.

Le PROCUREUR de la VILLE de MONTMAGNY, JOSEPH MARINEAU, Montmagny.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the town of Montmagny will apply to the Legislature of the Province of Quebec, at its next session for the adoption of an act amending its charter for the following purposes:

To Regulate about punishments of offenses in traffic and public security matters; to grant franchises for services of autobus; to limit the number of licenses granted to coachmen, public carriers and owners of motor vehicles kept for purposes of hire; to modify the provisions about the taxation of farming lands; to impose and levy a special tax called "sales tax", in the limits of the town and in a part of the parish of St. Thomas of Montmagny; and other purposes.

Montmagny, December 24th 1945. JOSEPH MARINEAU, Attorney for the town of Montmagny.

Cécile Sorel, l'incomparable actrice, continue, malgré ses 73 ans, de faire parler d'elle dans le Paris où l'on marivauda. Il paraît

qu'elle n'a jamais cessé de travailler, jusqu'aux officiers nazis. A tout événement, un tribunal l'accuse d'avoir assez minauté auprès de la Kommandantur pour se faire céder un appartement occupé par un Juif qui a été mis dehors. Mais la grande Cécile ne pèche jamais par manque d'esprit. A un général de la Résistance qui lui reprochait d'avoir flirté avec l'ennemi juré, elle répondait: "C'est pas mal de votre faute. Pourquoi ne l'avoir pas empêché de venir à Paris?"

High River, dans l'Alberta, possède une crêmerie qui avait cessé, comme mesure de guerre, de livrer ses produits à domicile. La paix venue, les clients se sont dits prêts à payer le sou additionnel, la pinte, qui coûterait la reprise du service de livraison. Il était clair que ce sou de plus ne pouvait constituer une majoration des profits. Tout de même, la Commission des Prix a rendu impossible la livraison du lait en défendant la vente à un sou de plus. Et dans High River, les gens continuent de déambuler dans les rues, un bidon sous le bras...

Plus que jamais, l'hébdomadaire rural, en décembre courant, a eu ses colonnes remplies, en plus du traditionnel conte de Noël, des annonces du marchand du coin qui a réalisé que l'hébd local constituait le meilleur des véhicules publicitaires. De fait, la presse semainnière, lue par toutes les familles d'un patelin, présente de l'attachante nouvelle locale autour des annonces qui sont par elles-mêmes d'ailleurs, bien toiletées, avec des vignettes à date qui plaident pour le texte, avec une typographie soignée qui met en valeur le message visant le consommateur. Le marchand de province a besoin d'une réclame centralisée et c'est l'hébdomadaire de la place qui est encore le meilleur médium pour la lui donner. Sur ce terrain, la radio, qui ne dispose pas de vignettes, qui ne laisse pas de texte pour une deuxième lecture n'a pu encore détrôner l'efficacité de l'hébd. La C.C.F., en a toujours pris à

TON PAIN EST UN VRAI RÉGAL!

IL EST FACILE À FAIRE AVEC LA LEVURE ROYAL



Seulement 2¢ par jour vous protègent contre les non-réussites!

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ

son aise avec la presse. A Winnipeg, parce que des journaux locaux avaient un différend avec leurs employés, la C.C.F., a exclus les reporters de ces feuilles de la salle où se tenait la dixième convention du parti. Par contre, on y a invité les représentants du bihebdomadaire de fortune publié par les employés en grève. Pourtant la C.C.F. s'oublia parfois jusqu'à revendiquer la liberté de la presse. Mais ce n'est là que pure distraction. D'ordinaire, la C.C.F. se laisse aller volontiers à admettre que si elle prend jamais le pouvoir, elle exercera un contrôle strict sur les journaux. D'ailleurs, elle désapprouve en principe la publicité compétitive que les industriels placent dans les journaux. Et on ne voit guère comment ceux-ci, sans un nonce commerciale, pourraient vivre. C'est aussi la politique du communisme de défendre aux fabricants de vanter leurs produits dans les journaux. Le consommateur n'a qu'à acheter telle marchandise que le gouvernement consent à laisser aller sur le marché. A propos, il était logique que M. Caldwell dénonçât l'autre jour, ceux de son parti qui s'étaient ouïllés jusqu'à protester contre le maintien des régies de guerre. Car

n'est-il pas vrai que les contrôles réclamés par le bill 15 constituent un exemple probant de la dictature qu'un gouvernement cécéffiste, donc socialiste, nous imposerait?

COMMISSION des PRIX et du COMMERCE en temps de guerre

Prix des pruneaux. La Commission des Prix et du Commerce vient d'autoriser des augmentations de prix pour la vente de la nouvelle récolte des pruneaux et des raisins de Californie importés au Canada et que l'on trouvera sur le marché d'ici quelques semaines.

Depuis 1941, les prix ont augmenté sensiblement en Californie pour ces deux fruits et on a décidé de faire absorber une partie de cette augmentation par une hausse de prix. Les consommateurs paieront environ 3 1-2 cents de plus la livre, soit une somme beaucoup moindre que l'augmentation des prix au pays d'origine.

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE



PALEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMÉRICAINE LÉE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

RADIO CHRC Québec, P.-Q.

800 Kilocycles --- 1000 Watts

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. À MINUIT

RAYMOND PARE

- Assurance-incendie.
- Calcul, Impôt sur le Revenu.
- Débentures.
- Vérification.
- Exécution testamentaire.

31, rue de la Gare, Montmagny. Tél. 261, B.P. 212

Comme à la source l'eau minérale artificielle fraîche gazeuse alcaline.



Sithinés 33 du Docteur Groc

En vente: dans toutes les pharmacies. Gros: 200, rue Vallée, Montréal.

Vraiment...

Nouveaux produits d'après-guerre, sur le marché dès cet hiver: skis en magnésium qu'on n'a pas à cirer, crics d'auto fonctionnant par la compression du moteur, l'encre qui sèche instantanément en quitant la plume-réservoir, une laine artificielle meilleure que celle du mouton, un briquet sans mèche et sans pierre d'amadou.

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Canada, District, 1 an \$1.00 Can. Hors Dist., 1 an \$1.50 Etats-Unis, 1 an \$2.00 Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 45 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1945 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise, par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

CULTIVATEURS et hommes de ferme — vous pouvez GAGNER GROS cet hiver à la coupe du bois de pulpe



BÛCHERONS
CHARRETIERS
CHARPENTIERS
CHAUFFEURS DE CAMIONS et TRACTEURS
FORGERONS
CUISINIERS et AUTRES

CHEVAUX DEMANDÉS en certains endroits

On demande ENCORE des HOMMES

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

Cultivateurs! Vous pouvez, d'ici au printemps, vous assurer un joli revenu supplémentaire en allant dans les bois, travailler à la coupe du bois de pulpe. Il y a toute une variété d'emplois, avec bonne nourriture, bons salaires, camps confortables et chances d'avancement pour les hommes qualifiés.

Si vous avez déjà été "aux chantiers," votre place vous y attend de nouveau. Si vous êtes novices, des contremaîtres vous montreront comment travailler. En certains endroits on peut aussi employer vos chevaux. Renseignez-vous.

En allant dans les bois cet hiver, vous contribuerez au maintien du commerce d'exportation du Canada, tout en vous assurant des revenus supplémentaires.

Adressez-vous dès MAINTENANT au bureau national de placement le plus près; ou au représentant local du ministère provincial de l'Agriculture. Ou au bureau de votre coopérative agricole, s'il y en a un dans votre localité; ou SIGNEZ un engagement avec n'importe quel solliciteur représentant une compagnie de pulpe et papier, autorisé par le service national de placement. La meilleure chose à faire serait de retourner à la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par A. MacNAMARA sous-ministre du Travail.

Ste-Anne de la Pocatière

Le 13, Joseph-Harold-Rosaire, fils de M. et Mme Vincent McNeely. Parr. et marr., M. et Mme Joseph Blier.

Le 21, Joseph-Henri-André, fils de M. et Mme Henri Jeffrey. Parr. et marr., M. et Mme Joseph L. Lemieux.

Le 30, Marie, Danièle, Micheline fille de M. et Mme Albert Sirois. Parr. et marr., M. et Mme Omer Sirois, oncle et tante.

Le 31, Joseph-Adélaïde-Harmel, fils de M. et Mme Gérard Lizotte. Parr. et marr., M. et Mme Auguste Lizotte.

Le 8 nov., Joseph-Alfred-Aristide, fils de M. et Mme Xavier Pelletier. Parr. et marr., M. et Mme Alfred Grondin.

Le 21, Marie-Anne-Renelle, fille de M. et Mme Maurice Drapeau. Parr. et marr., M. et Mme Charles Bonenfant.

Le 24, Marie-Diane-Micheline, fille de M. et Mme Edmond Martin. Parr. et marr., M. et Mme Lorenzo Martin.

Le 25, Marie-Jeanne-Catherine, fille de M. et Mme Joseph Henri Gagnon. Parr. et marr., M. et Mme J. Paul Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

Le 29, Joseph-Gérard-Marcel-Lazare, fils de M. et Mme Isidore Pelletier. Parr. et marr., M. et Mme Gérard Ouellet.

Le 5 décembre Joseph, Pierre, Paul René, fils de M. et Mme Pierre Pelletier. Parr. et marr., M. et Mme Emile Pelletier.

Le 8, Marie-Louise-Hélène-Mariette, fille de M. et Mme Léonard Dubé. Parr. et marr., M. et Mme Joseph Arthur Dubé, grands-parents de l'enfant.

Le même jour, Marie-Madeleine-Florida, fille de M. et Mme Gérard Dumont. Parr. et marr., René Déry et Florida Grondin.

Le 10, Marie-Claire-Léa, fille de M. et Mme Joseph Lucien Ouellet. Parr. et marr., M. et Mme Napoléon Ouellet.

Le 15, Joseph-Benoit-Elzéar, fils de M. et Mme Louis Boucher.

Le 16, Marie-Louise-Renée, fille de M. et Mme Gérard Gaudette. Parr. et marr., M. et Mme Notaire Louis A. Dupuis.

Le 18, Marie-Marthe, fille de M. et Mme Ferdinand Ouellet. Parr. et marr., M. et Mme Marius Martin.

Le 20, Joseph-Arthur-François, fils de M. et Mme Armand Bouchard. Parr. et marr., M. et Mme Arthur Bouchard.

Le 23, Joseph-Zoël-André-Roger, fils de M. et Mme Joseph Zoël Dubé. Parr. et marr., M. et Mme Zoël Dubé.

Le 24, l'enfant de M. et Mme Charles Edouard Rioux. Parr. et marr., M. Zénon Raymond et Marguerite Raymond, oncle et tante.

Le 25, Marie-Pauline-Charlotte, fille de M. et Mme Paul Gendron. Parr. et marr., M. et Mme Jean-Chs Caron.

STATISTIQUES — Au cours de l'année 1945, à Ste-Anne de la Pocatière, il y eut 100 baptêmes dont 45 garçons et 55 filles; 38 sépultures dont 14 d'enfants et 27 d'adultes. Trente mariages ont été enregistrés.

VILLAGE des AULNAIES

Mlle Antonine Marie qui a passé quelques mois aux Etats-Unis est de retour dans sa famille.

M. et Mme Ernest Landry et leurs enfants sont actuellement chez leur beau-père, M. Léon Caron, de Québec.

M. et Mme Alfred Robichaud ont rendu visite à M. et Mme Cyprien Hudon.

M. et Mme Patrice Pelletier ont rendu visite à M. et Mme Cyprien Hudon.

M. Camille Pelletier de Moncton est actuellement chez sa mère Mme Charles Pelletier.

M. Rémi Hamel, de New-Carlisle, est venue rendre visite à sa mère,

Advertisement for Adrien Gaudreau, 20, rue St-Ignace, MONTMAGNY. Services include refrigerator repair, electrical work, and ventilation.

CINEMA TACHE

13-14-15 janvier DANSONS MADEMOISELLE avec BELITA Dimanche : trois représentations Prem. à 2.00, Deux., à 6.30 Trois., à 8.45 Lundi et Mardi, à 8.00

17-18-19 janvier THE THIN MAN GOES HOME avec William Powell et Myrna Loy Jeu.-Vend.-Sam., à 8.00 Admisson 0.35

roissiale transformée en chapelle temporaire pour la circonstance. A ce dernier endroit les élèves du couvent ont remarquablement réussi un beau programme de chants, sous la direction des religieuses du Bon-Pasteur.

M. l'abbé Léon Lessard, du collège de Ste-Anne de la Pocatière, prête son concours à nos pasteurs à cette occasion.

M. l'abbé Léon Lessard, du collège de Ste-Anne de la Pocatière, prête son concours à nos pasteurs à cette occasion.

Consell de surveillance : M. le curé J. Leveillé, président, MM. Hervé Chouinard et Honoré Pelletier.

GRATIFICATION — Mlle Lucile Litalien et S. Pelletier, institutrices, viennent de recevoir du Ppt de l'Instruction publique, par l'entremise de M. L. Gagné, I.E., une prime de \$20 pour succès dans l'enseignement.

SAINT-PAMPHILE FETE DE NOEL — Comme les années dernières, la fête de Noël a été célébrée avec solennité.

Advertisement for Georges Hébert, Notaire, 64 rue de la Gare. Services include legal and notarial work.

NOTES LOCALES

M. et Mme J. Emile Gosselin, M. et Mme Raymond Belland, tous de Québec, à l'occasion de la fête des Rois, étaient de passage chez M. et Mme Emile Gaudreau.

M. Germain Boulanger, de Bienville, est venu visiter son amie Mlle Fernande Dion.

M. Gérard Veulleux de Notre-Dame du Lac a rendu visite à son amie Mlle Georgette Picard à l'occasion des fêtes.

M. Guy Coutellier, de Lauzon, a visité son amie Mlle Gabrielle Boulet à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Lucien David, de Québec et Mlle Rose Picard, passent une quinzaine à Montmagny les invités de M. et Mme Louis Picard, M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Louis Poirier et de M. et Mme Alexandre Picard.

M. Léandre Fournier de Québec est de passage chez ses parents M. et Mme F.G. Fournier.

M. et Mme Viateur Caron, de Québec sont de passage chez leurs parents et amis.

Mlle Cécile Blanchet est de retour de Montréal, où elle a assisté aux funérailles de Mme Honorius Simonneau.

Mlle Rita Corriveau et M. Patrice Corriveau, sont de retour d'un voyage d'une quinzaine à Boston et Fall River où ils sont rendu visite à des parents et amis.

M. Oliva Mathurin, est venu passer les fêtes chez sa cousine Mme Fernando Bernatchez.

Mlle Marguerite Simard, institutrice à Pont Briand, est venue passer les fêtes dans sa famille de M. et Mme Amédée Blanchet.

MM. Robert Proulx de Québec et Georges Proulx, d'Ottawa, ont passé le Jour de l'An dans leur famille de M. et Mme Arthur Proulx.

M. et Mme Maurice Gaudreau et leur fils Claude de Québec, ont passé quelques jours dans la famille de M. et Mme Emile Gaudreau.

MM. Richard et Roger Cloutier, de Neuville, ont passé quelques jours en notre ville les invités de

DECES BOULANGER Suite de la 1ère page) Mlle Napoléon Bélanger, M. et Mme Hervé Vézina, M. J. Alex, Fournier, M. et Mme Ulric Beaumont, M. P. O. Gaudreau, M. et Mme Édouard Boutin, M. et Mme Jules Paré, M. Laurent Gaudreau, M. et Mme Geo. Minville, M. C. Leclerc, ptre, M. et Mme Adélaïde Bergeron, M. Jean-Marie Corneau, M. et Mme Gérard Marquis, M. et Mme J. Gosselin, M. et Mme Donald Paquet, Mlle Marg. et Antoinette Vézina, Mlle Alphonse Caron, M. et Mme Raym. Clavet, M. Jules Michon, M. et Mme Nap. Therrien, M. Édouard Lenoix, M. et Mme Samuel Caron, Mlle J. et Y. Lagacé, M. et Mme G. H. Bernier, M. N. Fortier et B. Fortier, Mme William Gamache, M. et Mme J. L. A. Normand, M. Gérard Boulanger, Mme J. Marie Corneau, Mme Georges Robin, M. et Mme Philippe Roy, M. E. Boulanger et famille, M. et Mme Georges Hébert, M. Marcel Fournier, M. et Mme Ernest Lepage, Mlle Germaine Blanchet, M. et Mme Albert Savard.

des amis.

M. et Mme Fernand Bérubé étaient de passage à l'Islet chez des parents, dernièrement.

Mlle Colette Normand, de Montréal a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Ernest Normand.

Mlle Bernadette Fournier, institutrice vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur J. Jolin, une gratification de \$200.00 pour succès dans l'enseignement.

M. Jules Fournier, de l'Islet était de passage en notre ville, chez des parents, à l'occasion des fêtes.

M. Réal et Mlle Jeannette Gendreau de Québec, étaient de passage dans leur famille à l'occasion des fêtes.

Baptêmes Le 29 décembre 45, a été baptisée Marie, Paulette, Céline fille de M. et Mme Louis Poirier (né Jean ne d'Arc Picard) de Montmagny. Parrain et marraine M. et Mme Lucien Dorval oncle et tante de l'enfant, de Québec. Porteuse Mme Laurent Fournier, tante de l'enfant.

Fiançailles Le Jour de Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Mable Lemieux, fille de Mme Vve Francis Lynch, à M. Robert Lachance, fils de M. Ludger Lachance, gérant des Engrais Chimiques, de Québec. Nos félicitations.

A l'occasion des Fiançailles de Mlle Lemieux étaient de passage en notre ville M. et Mme Léon Kirovac, M. et Mme Emmanuel Pelletier, M. et Mme Robert Poitras, ainsi que Mlle Collette Lachance, tous de Québec.

M. et Mme Gaston Tanguay, de Pawtucket, R.I. ont passé les fêtes en notre ville, les invités de M. et Mme Freddy Clavet.

Mlle Rose-Anne Bernatchez est allée passer le Jour de Noël à la Tuque l'invitée de son amie Mme C. Plante.

Le premier de l'An étaient en visite chez M. Louis Bernatchez Mlles Rose-Anne, Madeleine et Margella Bernatchez, de Québec.

Vendredi dernier Mlles Blandine et Magella Bernatchez se sont rendues au Couvent de St-Charles visiter Sr Ste-Thérèse du Sacré-Coeur.

Mlle Jeanne Rochefort, de Québec était à Montmagny chez son père M. Eugène Rochefort, à l'occasion de la fête des Rois.

Mme J.E. Denault et son fils Yves, ainsi que Mme Alphonse Gagnon, de St-Bernard Dorchester ont passé quelques jours dans les familles Denault et Rochefort.

Mme J. Marois de Québec a passé le temps des fêtes chez son frère M. Alphonse E. Fournier.

Baptêmes Le 2 janvier a été baptisé Joseph Gérard, Gilles, fils de M. et Mme Emile Corneau (née Lucienne Bérubé).

M. et Mme Rodolphe Gendron (née Irène Robin) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 2 janvier, sous les noms de Joseph, Léopold, Marcel, Gaston. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Gendron, oncle et tante de l'enfant.

Announces classées

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'«Hemstich», point d'ourlets à bord picots, boutons couverts, rendez-vous chez: Mlle Ernestine Côté Rue St-Thomas, Montmagny

Quantité limitée, Faites votre provision à bonne heure. COUVOIR DE MONTMAGNY. Tél.: 5 ou 73.

Maison à vendre Maison résidentielle, deux logements, sur la rue St-Jean Baptiste, bien située à proximité des manufactures. Bonnes conditions, S'adresser à: RODOLPHE GAGNON Tél.: 33

PELLE CONVOYEUSE MECANIQUE, capacité 1-4 verge Nos P et H700 et P et H600. P et H206, capacité 3-4 verge, aussi grue 3-8 montée sur camion. Tracteur Diesel International TD40 (47.5 C.V.) Engins «Diesel» complets D11000 (125 C.V.) D8800 (110 C.V.) PD80 (100 C.V.) PD40 (62.5 C.V.). Autre équipement de construction et de moulin à scie. Ecrite pour renseignements à: Leventhal Co. Machinery Agents, Winnipeg, Canada.

A VENDRE Capot de chat sauvegarde usagé à vendre, \$20.00. S'adresser à: BOITE 184, Montmagny.

Retrouvée Une plume réservoir a été trouvée coin avenue des Erables et des Bouleaux. S'adresser, pour la réclamer à: ROBERT HEBERT, TEL.: 23.

Achat et vente d'obligations Nous sommes acheteur et vendeur d'obligation de communautés religieuses, hôpitaux, municipalités, diocèses, syndicats, commissions scolaires.

GEO. E. FOURNIER, RUE DE LA GARE Les premiers bas de soie ont été portés en France par le roi Henri II

Ici la J.O.C. parle (suite de la page 3) cher. Le Pape a eu des paroles touchantes sur le Canada, qu'il connaît très bien. Il nous a parlé du Cardinal Villeneuve qu'il tient en haute estime.

Mme J.E. Denault et son fils Yves, ainsi que Mme Alphonse Gagnon, de St-Bernard Dorchester ont passé quelques jours dans les familles Denault et Rochefort.

Mme J. Marois de Québec a passé le temps des fêtes chez son frère M. Alphonse E. Fournier.

Baptêmes Le 2 janvier a été baptisé Joseph Gérard, Gilles, fils de M. et Mme Emile Corneau (née Lucienne Bérubé).

M. et Mme Rodolphe Gendron (née Irène Robin) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 2 janvier, sous les noms de Joseph, Léopold, Marcel, Gaston. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Gendron, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Gérard Caron (née Jeanne Fortin, est née une fille, baptisée le 3 janvier, sous les noms de Marie, Elise, Yolande. Parrain et marraine: M. et Mme Fabien Caron, grands-parents, de St-Cyrille de l'Islet.

M. et Mme Joseph Lionel Sancharin (née Pierrette L'Italien) annoncent la naissance d'une fille, baptisée le 5 janvier, sous les noms de Marie, Jeanne, Rachelle, Suzanne. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Caron

Le 6 janvier a été baptisé Joseph, Lucien, Ernest, Benoît fils de M. et Mme Roger Boulanger (née Cécilia Gaumond). Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Gaumond oncle et tante de l'enfant; porteuse Mlle Jacqueline Demers, tante de l'enfant.

M. et Mme Maurice Morin (née Lucie Lapiere) sont les heureux

ASSURANCES...

- FEU
VIE
AUTO
VOL
ACCIDENTS
MALADIE
RESPONSABILITE
ETC.

PAUL E. TASCHEREAU COURTIER Tél.: 205 - Rés.: 163 Rue du Dépot, Montmagny

EXAMEN DE LA VUE Ajustement des verres Réparation de lunettes EMMANUEL GOBEL B.A.B., Phi., O.D., Optométriste. Spécialiste en examen de vue est à son bureau tous les jours de la semaine, de 9 h. à 12 h., et de 2 h. à 6 h. — Les mercredi, vendredi et samedi soir, de 7 h. à 9 h. RUE ST-JEAN-BAPTISTE au-dessus de la Pharmacie Bergeron

J'informe les dames et demoiselles que je suis la représentante de la maison «SPENCER CORSET» et je sollicite l'encouragement des personnes désireuses de se procurer un corset fait sur mesure et à leur taille. Marie-Blanche Fortier Tel. 39 Montmagny

Retraites fermées à Notre-Dame du Cénacle Du 22 au 25 janvier, pour jeunes filles; Du 8 au 11 février, pour jeunes filles; Du 11 au 14 février, pour dames. Du 15 au 18 février, pour fiancées. Du 6 au 9 mars, pour jeunes filles; Du 11 au 14 mars, pour dames. Pour renseignements et inscription s'adresser à: MME J. W. BERGER ou à 651, rue ST-CYRILLE, QUEBEC.

tions de la J.O.C. Il a dit la joie et les consolations que lui donnent les jocistes par leur dévouement à la classe ouvrière et à l'Eglise. Il a reconnu le mérite qu'ils ont de se dévouer pour leurs camarades après leurs longues journées de travail. Il a souligné l'importance de leur apostolat dans les fabriques, les usines, etc. Il les a encouragés à continuer leur travail, en les bénissant affectueusement. —Les prédilections du Pape pour la classe ouvrière sont évidentes. —Certainement, Le Saint-Père a aussi manifesté le désir que la J.O.C. soit la même partout, avec les mêmes méthodes, le même esprit et de vrais chefs ouvriers. Il nous a dit favoriser personnellement la fondation de la J.O.C. italienne (impossible de réalisation au temps du fascisme) comme du mouvement adulte (association catholique des travailleurs italiens). De plus, le Saint-Père a été d'une condescendance envers chacun de nous, s'informant de nos familles, de notre santé. Nos dirigeants lui ont parlé de leur mouvement de la classe ouvrière du Canada. Le Saint-Père s'est dit heureux d'apprendre le départ d'une J.O.C. de langue anglaise au Canada. A la fin de nos entrevues, le Souverain Pontife a béni la jeunesse ouvrière et toute la classe ouvrière du pays. —Le souvenir de ces audiences doit être profondément gravé dans votre mémoire? —Ces audiences demeurent en fait le point culminant de notre long voyage de quatre mois en Angleterre, en Belgique, en France, en Hollande et en Italie. De plus nous avons été à même de voir comment le Pape est tenu en haute estime partout. La Papauté sort des événements douloureux de la guerre avec un grand prestige. —Permettez-moi, mon Rev. Père, de vous remercier au nom de tous les lecteurs du Front Ouvrier pour les détails intéressants que vous nous avez donnés de vos entrevues avec le Pape. Ce sont là de précieux encouragements pour la classe ouvrière du Canada. Extrait du Journal Front Ouvrier. Par le Propagandiste de la J.O.C. de Montmagny.